

VOUGY

Bulletin



municipal

Janvier 2017



la vie de la commune les associations
les temps forts les heureux événements
les comptes les travaux les réalisations les projets

Le personnel

Technique



Jerémy RENNARD • Franck BOUCLIER • Kevin MILANO

Administratif



Fernanda PIMENTA



Nelly PERNOUD

Bibliothèque



Jannick Gauthier

Chargée de mission scolaire



Viviane TRABICHET

Groupe scolaire



Catherine ACQUISTAPACE • Stéphanie HURIEZ

Salle polyvalente



Sylvie MIOLLANY

Encadrement restauration scolaire maternelle



Vivianne TRABICHET • Géraldine DELCHAMBRE • Marielle COUPÉ

Encadrement restauration scolaire élémentaire



Christine LEGOURRIEREC • Nolwenn BERNAZ • José

Activités periscolaires du soir



Géraldine DELCHAMBRE
Stéphanie HURIEZ • Vivianne TRABICHET
Nolwenn BERNAZ • Maryline MENEGON

Activités periscolaires du matin



Christine LEGOURRIEREC • Maryline MENEGON

Restauration scolaire



Sandra PORTAS • Maud DESCAMPS • Evelyne REVILLOD BUSQUET • Maryline CHAVIGNY



Sommaire

Editoriaux de M. Stéphane Valli, M. Raymond Mudry & A. Gay	4
Editorial de Monsieur le Maire de Vougy	5
Services et téléphones utiles	6
Vie de la commune	9•12
En bref ... Informations ...	13•15
Commissions municipales	16
Délégués • Associations communes	17
Principales délibérations	18•19
Comptes administratifs 2015	20•21
Communauté de Communes Faucigny-Glières	22•25
Travaux, réalisations & projets	26•27
L'école et ses activités	28•29
Bibliothèque «A livre ouvert»	30•31
US Vougy	32•33
Amicale pétanque	34•35
Ski-club Marnaz-Vougy	36•37
Chasse • Tennis club	38
Les sapeurs pompiers	39
Les amis de l'école	40
Les anciens combattants	41
Les maisons fleuries	42
Les temps forts	43
Mariages • Naissances • Décès	44•45
Tango-Velours • Danças de Portugal	46
Calendrier des manifestations 2017	47

A collaboré à ce bulletin : **la Commission de Communication de la Mairie de Vougy**
La municipalité de VOUGY remercie toutes les associations et les écoles qui ont permis
la réalisation de ce bulletin et la précieuse collaboration de nos deux secrétaires
Maquette / réalisation : STUDIO 12 ■ 85 • 74300 Thyez
Impression : Imprimerie Uberty Jourdan • 74130 Bonneville



Stéphane Valli

Président de la CCFG
Maire de Bonneville

Chers habitants de Vougy,
L'année 2016 marque un tournant pour la Communauté de Communes qui a fêté en mai dernier, ses 10 ans d'existence. Un anniversaire célébré à Vougy à l'occasion de l'inauguration de votre nouvelle mairie et de sa salle annexe pour laquelle la CCFG a participé financièrement puisqu'elle y tient une partie de ses conseils communautaires.
2016 marque aussi un changement profond de vos habitudes. Comme je suis venu vous l'expliquer en réunion publique, depuis le 1^{er} octobre, la CCFG collecte vos ordures ménagères uniquement le mardi. Une rationalisation des collectes qui devenait impérative et qui a été menée à l'échelle intercommunale, nous permettant d'intensifier l'installation des conteneurs semi-enterrés.
L'objectif étant de baisser notre tonnage d'incinération à Marignier, réduire la pollution et stabiliser les coûts pour nos administrés.
En ce début d'année je ne peux que vous encourager à poursuivre le tri de vos déchets et à devenir des « Eco-citoyens » exemplaires et nous aider à la prévention de notre environnement !

En juillet dernier, la CCFG, en lien avec la Fondation du Patrimoine a lancé un appel aux dons pour nous aider à réhabiliter notre patrimoine commun : le château des Sires de Faucigny. Un don vous permettant de bénéficier de réduction d'impôt.

La CCFG a également inauguré au cours de l'année la déchèterie à Ayze, les nouveaux locaux de la police municipale intercommunale situés sur la place de l'Hotel de ville à Bonneville et la mise en service du rond-point de la Côte d'Hyot. Le 28 septembre 2016, Alain Solliet, Muriel Avogadro et l'ensemble du Conseil Communautaire ont adopté à l'unanimité les statuts du futur pôle métropolitain du genevois français, qui nous permettra de peser davantage dans les discussions avec Genève, le Département et la Région.

Vougy, comme toutes les communes de la CCFG doit faire face à une augmentation des effectifs et demandes d'inscriptions à la restauration scolaire et aux accueils périscolaires du matin et du soir. C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de lancer fin 2017 la construction d'un restaurant scolaire à Vougy. Il accueillera en moyenne 125 enfants (de Vougy et Thuet) par jour à l'ouest du groupe scolaire actuel en grande partie sur le parking. Cette opération d'un coût total d'1,4 millions TTC sera financée par la CCFG et une partie par la commune pour la création au sein du bâtiment d'une salle communale. Ce restaurant devrait ouvrir ses portes aux enfants début 2019.

Enfin, je suis fier que l'Ecole de Vougy participe au voyage scolaire proposé par la CCFG à l'occasion des festivités du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale que nous célébrerons avec vous particulièrement du 7 au 9 avril 2017 à l'occasion des 100 ans de la bataille du Chemin des Dames. Durant ce weekend d'hommage à nos combattants « morts pour la France », nous accueillerons deux spectacles des « Chasseurs Alpains dans la grande Guerre » proposés par la fanfare du 27^{ème} BCA et une grande cérémonie commémorative aura lieu à Bonneville dès 10h au monument aux morts 14-18.

Je vous souhaite, chers Vougerots, une très bonne année 2017 et mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Stéphane Valli



Raymond Mudry

Conseiller départemental

En 2016, notre assemblée aura consacré beaucoup de temps à conforter son implication dans le CPER (Contrat de Plan Etat Région) afin que ce dernier soit performant pour notre département ; l'apport financier de notre assemblée est essentiel, puisqu'elle aura mobilisé une part importante de l'enveloppe de 400 millions d'euros réservée aux projets départementaux. Ceci étant, nous avons vécu une année de transition, notamment due à la mise en œuvre concrète de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avec pour conséquence le transfert des compétences transports à la Région (transports interurbains mais aussi transports scolaires) et dans le même temps la perte de la compétence économie.

L'Assemblée départementale, avait en effet toujours privilégié la place de l'économie sur notre territoire, en mobilisant d'importantes aides d'accompagnement à nos entreprises notamment par le biais du Pôle de Compétitivité Mont-Blanc Industrie, où nous étions les premiers financeurs. Ces aides n'étant plus autorisées désormais, nous devons nous résoudre à y renoncer.

Pour autant, le budget du Département pour 2017, qui vient d'être voté à l'unanimité, n'oublie pas notre territoire ; ainsi, la somme de 6,5 millions d'euros a été inscrite pour financer les travaux de la première tranche du contournement Marignier-Thyez-Vougy (depuis Chez Millet jusqu'au Pont d'Anterne.) Par ailleurs, plus de 1,1 million d'euros ont été inscrits pour finaliser les acquisitions foncières de la seconde tranche du contournement (entre la zone industrielle des Prés-Paris et les routes Marignier-Cluses RD 19 et Marignier-Chatillon RD6).

Après la décision prise par Monsieur le Préfet en juillet 2016, de proroger (prolonger) de cinq ans la Déclaration d'Utilité Publique, et malgré les recours de la Mairie de Marignier pour stopper les travaux, le Conseil Départemental poursuit ses engagements, visant à apporter à terme plus de sécurité, de bien être à nos populations, et une fluidification des axes de circulation.

Nous remercions vivement votre Maire, vos Adjoints et Conseillers Municipaux, mais aussi vos employés communaux et les responsables du monde associatif pour leur coopération et leur courtoisie à l'occasion des échanges réguliers que nous avons ensemble.

Nous formons des vœux pour l'avenir de Vougy et pour la Communauté de Communes Faucigny-Glières, et adressons à chacune et chacun d'entre vous, chers amis Vougerots, nos vœux les plus chaleureux de santé et de sérénité, tout au long de cette nouvelle année.

Bien à vous tous,

Agnès GAY

Raymond MUDRY



Agnès Gay

Conseillère départementale



Alain Solliet • Maire de Vougy

Vice Président de la CCFG
Président de la Maison de l'Emploi

Chères vougerotes, chers vougerots,

L'année 2016 qui vient de s'achever nous a permis de voir la fin des travaux de réhabilitation de notre mairie.

Le bâtiment datant du début du 20ème siècle (1902) avait été en partie détruit par un incendie. Il n'était pas aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

De plus, depuis l'installation de l'Agence Postale Communale, les locaux n'étaient pas adaptés ni fonctionnels.

Avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) nous avons repensé complètement l'organisation interne des locaux.

Un concours d'architectes désigna le cabinet FLLOO de Grenoble.

Nous sommes fiers de cette réalisation qui, lorsque l'aménagement de l'esplanade sera complètement achevé, donnera un aspect « cœur de village » à ce « centre-ville ».

La mairie fait partie de notre patrimoine à tous. Nous l'avons restituée telle qu'elle était il y a bientôt 120 ans.

Au cours de cette année 2016, nous avons également achevé le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ceci était une obligation depuis la réalisation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à l'échelle de la Communauté de Communes.

Nous ne sommes pas satisfaits de ce PLU. Il nous a été imposé par des règles établies à Paris mal adaptées à notre territoire de montagne.

L'Avenir immédiat c'est la construction du restaurant scolaire à l'intérieur du périmètre de l'école avec une salle communale supplémentaire. Le restaurant scolaire sera entièrement à la charge de la CCFG.

Notre pays est toujours sous la menace du terrorisme. Soyons tous unis contre ces gens qui nous menacent, ne cédon rien !

« Un conciliateur, c'est quelqu'un qui nourrit un crocodile en espérant être le dernier à être mangé » Winston Churchill.

Chers compatriotes je forme des vœux que 2017 vous apporte la joie et le bonheur à vous et à tous les êtres qui vous sont chers.

BONNE ANNEE 2017 A VOUGY !!!

Alain Solliet



Mairie de Vougy

Tél : 04 50 34 59 56

Fax : 04 50 34 50 58

E.mail : accueil@mairie-vougy.fr

www.vougy.com



Commune de Vougy

Permanence de Monsieur Le Maire

Le mercredi après-midi sur rendez-vous

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30

Mardi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30

Mercredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30

Jeudi : fermé le matin • 14h00 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30

Samedi : 8h30 à 11h00

HORAIRES AGENCE POSTALE

Lundi • Mardi • Mercredi • Vendredi :

8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30

Jeudi : 14h00 à 17h30

Samedi : 8h30 à 11h00

ADMIR

Mme REFFET Michèle

accueil.marignier@fedev74.admr.org

Tél : 04 50 97 02 54

ÉCOLE

Tél : 04 50 34 58 74

GARDERIE

Tél : 06 88 22 12 79

BIBLIOTHÈQUE

biblioalivreouvert@hotmail.fr

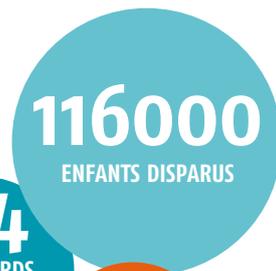
Tél : 04 50 34 10 65

Horaires :

Mercredi : 9h30 - 12h00 • 14h00 - 18h00

Vendredi : 13h30 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00



DÉCHÈTERIE VOUGY HORAIRES

(de novembre à mars inclus, suivant les dates de changement d'heure été/hiver)

Lundi :

9h00 - 12h00 - 13h30 - 18h00

Mardi :

Fermée

Mercredi :

9h00 - 12h00 - 13h30 - 18h00

Jeudi :

Fermée

Vendredi :

9h00 - 12h00 - 13h30 - 18h00

Samedi :

9h00 - 12h00 - 13h30 - 18h00

Dimanche :

9h00 - 12h00 **Fermée l'après-midi**

Du 1^{er} avril au 31 octobre :
Fermeture de la déchèterie
à 19h00

Du 1^{er} novembre au 31 mars :
Fermeture de la déchèterie
le dimanche



Départ à la Retraite de Fabienne Massarotti

Fabienne Massarotti ayant atteint comme l'on dit traditionnellement la limite d'âge à fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Octobre 2016.

Fabienne a intégré la Fonction Publique Territoriale en 2002 comme Adjoint d'Animation au sein de la garderie périscolaire avec pour employeur la commune de Vougy puis la Communauté de Communes Faucigny-Glières.

Le 1^{er} octobre 2010, elle obtient le grade d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe avec pour fonction d'animer et de diriger la bibliothèque municipale dans laquelle elle s'était fortement impliquée auparavant en tant que bénévole.

L'installation dans un bâtiment neuf suscita un important travail d'organisation avec l'aménagement des locaux et la mise en place de l'informatique pour une meilleure gestion des prêts tout en favorisant les échanges avec les médiathèques de Bonneville et de Marignier, alternant pour cela une activité en mi-temps et en plein temps.

Fabienne a su, avec beaucoup de passion et un sens inné de l'accueil et grâce à la création de nombreuses activités en direction des enfants (accueil de classes) et des adultes (exposition, rencontre d'auteurs), développer ce service à la population. Une page se tourne mais le livre ne se referme pas pour autant, nous souhaitons à Fabienne une paisible retraite auprès des siens.



Nelly PERNOUD

Changement de personnel au sein du secrétariat de la mairie de Vougy.

La secrétaire générale **Sandrine WILLAEY** a quitté son poste. Elle avait pris ses fonctions au sein de notre collectivité le 2 janvier 2014 et a eu à gérer le déménagement, la restructuration puis l'installation des services dans une mairie toute neuve (pas une mince affaire).

Nous la remercions pour son travail et lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau poste de DGS sur la commune de La Cruzette, dans le département du Tarn.

Sandrine WILLAEY a été remplacée depuis le 21 novembre 2016 par **Nelly PERNOUD** qui nous vient de la commune de Saint-Laurent (Haute-Savoie). Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière parmi nous.



Sandrine WILLAEY



Changement bureau de vote

A compter du 1^{er} janvier 2017, les administrés inscrits sur la liste électorale Vougerote devront abandonner la salle de sports à côté de la bibliothèque rue Jules Ferry, salle dans laquelle se déroulaient les scrutins des différentes élections depuis l'incendie de la mairie du 12 février 2012.

Dorénavant, les opérations de vote se dérouleront dans la nouvelle salle annexe de la mairie.

Des élections importantes sont prévues en 2017 :

les élections présidentielles qui auront lieu le 23 avril pour le 1^{er} tour et le 7 mai pour le 2^{ème} tour. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 19h00 au lieu de 18h00 précédemment.

Quant aux élections législatives qui permettront d'élire les députés dont celui de la 3^{ème} circonscription qui est la nôtre, celles-ci auront lieu le dimanche 11 juin 2017 pour le 1^{er} tour et le dimanche 18 juin 2017 pour le 2^{ème} tour.

Les horaires d'ouverture des bureaux ne sont, pour l'instant, pas connus.



CARTE ÉLECTORALE

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription. Certaines années, tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte. La carte est présentée au bureau de vote le jour du scrutin.

Les cartes électorales qui n'ont pas pu être distribuées au domicile des électeurs, notamment par suite de changement d'adresse non signalé, retournent à la mairie. Elles seront mises à la disposition des électeurs concernés en cas de scrutin au bureau de vote mentionné sur la carte. Ces électeurs ont alors la possibilité de retirer leurs cartes au moment du scrutin. Elles ne peuvent être délivrées à ces électeurs qu'après vérification de leur inscription sur les listes électorales et présentation d'une pièce d'identité ou authentification par deux témoins inscrits sur les listes du même bureau de vote.

Après plus d'un an de travaux, les élus et le personnel administratif ont intégré la mairie



Le 24 mai, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Communauté de Communes Faucigny Glières, le Maire de Vougy, entouré de son conseil municipal, a inauguré la nouvelle mairie complètement restaurée. Ces travaux dont on parlait depuis de nombreuses années ont été précipités par l'incendie du 12 février 2012.

C'est en présence d'un grand nombre d'administrés, de nombreux présidents d'associations du monde combattant et civil, de personnalités civiles et militaires telles que le Député Martial SADDIER, le Sénateur Maire de Marnaz Loïc HERVÉ, le président du Conseil Départemental, M. Christian MONTEIL, des Conseillers Départementaux de notre canton Mme Agnès GAY et M. Raymond MUDRY, de nombreux élus et maires des communes environnantes, du Sous-Préfet M. Francis BIANCHI parti dans un autre département quelques jours plus tard. Étaient également présents des représentants de la gendarmerie et des pompiers ainsi que la Vougerote Miss Prestige Pays de Savoie 2015 Mlle Alicja DENYS.

«Cet aménagement architectural marquera l'identité de Vougy».

C'est par ces mots que le Maire de Vougy, le Dr Alain SOLLIET clôtura son discours en décrivant la nouvelle physionomie de la mairie qui a retrouvé sa façade d'origine du début du XX^{ème} siècle.

Le bâtiment a été mis aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Il abrite au rez de chaussée le secrétariat de la mairie et l'Agence Postale Communale. Les bureaux du Maire, des adjoints et la salle du conseil eux, se situent à l'étage. Le parvis de la mairie a été entièrement repensé et une salle annexe a également vu le jour. Cette salle sert aux réunions importantes, aux divers vins d'honneur, célébrations de mariages, baptêmes républicains, etc...

Le coût total de cette rénovation représente 3 271 000€ TTC frais d'architecte, d'ingénierie et suivi de chantier compris.

Entre les deux portes principales de la mairie, là où se situait l'ancienne porte d'entrée, une fresque réalisée par l'artiste Laure MARY-COUÉGNIAS, originaire de Thyez, y a été installée. Celle-ci représente des colombes blanches sur feuillage bleu, blanc, rouge rappelant ainsi les symboles de notre république.



Née en Haute-Savoie à Bonneville, diplômée de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon, Laure est une peintre figurative, entre Naïve et Pop ses peintures s'inscrivent dans une volonté de créer l'ambiguïté à travers des images qui peuvent paraître anodines, mais qui en réalité ont une deuxième lecture. Animaux, fleurs, fruits et légumes sont les sujets de prédilection de l'artiste, ils lui permettent de traiter l'ironie de son travail avec subtilité et suggestions.

Laure Mary-Couégnias est représentée par la Galerie Houg à Paris.

<http://www.lauremarycouegnias.com>



Diplômes de la mémoire • Commémoration du 11 novembre

Beaucoup de monde sur l'esplanade de la mairie ce 11 novembre 2016 pour célébrer la commémoration de l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale. Lors de cette cérémonie et sous la responsabilité du personnel enseignant une quarantaine d'enfants des écoles de Vougy avaient pris place aux côtés des représentants du monde combattant.

Après le traditionnel dépôt de gerbe, chaque écolier déposa une rose au pied du monument aux morts avant de chanter en chœur la Marseillaise accompagné par l'Harmonie intercommunale. Ce fut, sans aucun doute, une émotion partagée qui constitua un moment fort de cette célébration en hommage aux soldats tombés au champ d'honneur au cours de ce conflit.

Le 8 décembre, afin de souligner leur implication, chaque enfant fut élevé au rang de « petit veilleur de la mémoire » et pour témoigner de leur participation un diplôme créé par l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre fut décerné à chaque élève par :

Alain Solliet, Maire, François Marchand et Paul Berod, respectivement président et vice-président de L'Union des combattants Marnaz-Vougy, René Garin, président du Souvenir Français, en présence de madame la directrice et du personnel enseignant. La fierté qui se lisait sur le visage de chaque enfant au cours de cette petite cérémonie ne peut qu'encourager les adultes que nous sommes à transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire.



Centenaire de Madame Denise Dépoisier

Le jeudi 18 août 2016, l'EHPAD Les Corbattes à Marnaz avait décoré sa salle à manger et les bénévoles de l'association « La vie aux Corbattes » étaient présents pour souhaiter un Joyeux Anniversaire à Madame Denise Dépoisier qui soufflait ses 100 bougies entourée du personnel, de son fils, de ses deux petits-enfants, de ses deux arrière-petites-filles ainsi que de neveux et nièces.

Étaient également présents Pascale Camps, première adjointe au maire de Marnaz, Muriel Avogadro, Geneviève Revil, Christian SARREBOUBEE et Yves Massarotti tous quatre adjoints au Maire de la commune de Vougy dont Denise Dépoisier est la doyenne et la seule centenaire à ce jour.

Madame Denise Dépoisier est née le 20 août 1916 au Reposoir. Son père, François Dépoisier exploitait avec son frère Léon, la ferme des Mouilles d'en Bas. La bâtisse aux gros volumes, abritait les foyers des deux hommes, soit quatorze enfants. Puis la famille de François Dépoisier s'est installée à Malatrait, autre hameau du Reposoir, où elle a également pratiqué une activité agricole.

Jusqu'à l'âge de 30 ans, Denise Dépoisier a participé aux travaux campagnards de la ferme familiale située à 1 300 m d'altitude.

Le 15 février 1947, Denise a épousé Maurice Dépoisier. Ce dernier est né en 1906 à la Fromentière, au Reposoir. Sa famille a quitté



ce village alors qu'il était encore célibataire pour exploiter une ferme dans la vallée. La famille de Maurice s'était définitivement installée au Martinet à Vougy, après avoir travaillé différentes terres au Noiret à Cluses et à Praz-Bassous, au Mont-Saxonnex.

Denise a tout naturellement rejoint Maurice à Vougy. De cette union est né Antoine en 1947. Ce dernier a eu deux fils, Christophe en 1979 et Mathieu en 1981. Denise a deux arrière-petites-filles, Laure, 11 ans et Alexias, 9 ans.

Aux côtés de son mari, Denise a été cultivatrice. La ferme a compté jusqu'à sept vaches, un cheval, des poules et de nombreux chats. Le jardinage et la couture sont deux activités qu'affectionnait Denise. Son époux est entré au sein du conseil municipal en 1935. Il a ensuite été maire de Vougy de 1944 à 1959. Cette année-là, il est devenu l'adjoint de René Bérod. Maurice s'est éteint en 1992.

Vougy doit entre autre, à Monsieur Maurice Dépoisier la réalisation du premier collecteur d'eaux usées de Vougy.

Après avoir savouré son gâteau d'anniversaire, Madame Dépoisier fit rire tous les invités lorsque l'adjoint de Vougy, M. Yves Massarotti, l'embrassant pour lui dire au revoir en lui disant « à l'année prochaine » celle-ci rétorqua « j'en aurai 200 ».

Nous lui souhaitons encore de longues années au sein de l'EHPAD Les Corbattes où elle est résidente depuis 1992.

Les élus de Vougy tiennent à remercier une nouvelle fois le personnel et les bénévoles pour cette réception et pour leur gentillesse

L'association PELLIER COMPETITION au sommet en Championnat du Monde des Rallyes Junior



Palmarès

2016 :

- Pilote Citroën Racing
- Membre de l'Équipe de France Rallye FFSA
- Vainqueur du JWRC et WRC3 au Tour de Corse

2015 :

- Champion de France des Rallyes Junior
- Vainqueur du Citroën Racing Trophy Junior (DS3 R1)
- Élu Espoir Échappement
- Vainqueur du Citroën Racing Trophy au Rallye du Var (DS3 R3)

2014 :

- 5^{ème} du Championnat de France des Rallyes Junior

2013 :

- 4^{ème} du Championnat de France des Rallyes Junior (4 sur 6 courses disputées)
- Vainqueur du Citroën Racing Trophy Junior au Rallye du Var
- Nomination aux "Espoirs Échappement"

2012 :

- Pilote FFSA en Championnat de France F4 au sein de l'AutoSportAcademy

2011 :

- Lauréat du Défi Kart Jeunes FFSA
- 3^{ème} Copilote du comité Rhône-Alpes

Contact :

Association PELLIER COMPETITION
M. PELLIER Laurent
1612 Route du Mont Blanc
74130 Vougy
06 79 44 88 36 – lolo.pellier@gmail.com

• L'histoire de Laurent Pellier et de son association :

Passionné de Sport Automobile depuis mon plus jeune âge, j'ai débuté les rallyes en copilote lors de la saison 2011 où nous avons été Champions du Comité Rhône Alpes.

J'ai ensuite participé à l'opération Kart Jeunes FFSA (opération de détection fédérale) que j'ai remportée.

Cette victoire m'a permis de bénéficier d'une saison d'apprentissage et d'encadrement sur circuit au sein du Championnat de France F4 via la FFSA et l'AutoSportAcademy (Centre de formation fédérale unique en Europe). C'est là, début 2012 que l'Association PELLIER COMPETITION est née. En 2013, permis de conduire en poche, j'ai pu commencer ma véritable passion : le Rallye.

Ma première saison a été couronnée d'un succès en Championnat de France des Rallyes Junior mais aussi de nombreux autres podiums. En 2014, ma saison a été plus compliquée à cause d'ennuis mécaniques. En revanche 2015 a été l'année de tous les exploits puisque j'ai pu remporter le Championnat de France des Rallyes Junior avant même la fin du Championnat en gagnant 4 manches sur 5, la cinquième étant une seconde position. Afin de préparer l'année 2016, j'ai pris le départ de la dernière manche du Championnat de France avec une DS3 R3. J'ai ainsi pu me mesurer aux leaders de cette catégorie et ai remporté cette épreuve malgré ma faible expérience. Enfin, pour clôturer cette belle année, le magazine Échappement m'a élu Espoir Échappement.

• L'année 2016 :

Cette saison, j'ai été nommé pilote officiel Citroën Racing. J'ai ainsi pu me mesurer sur le Citroën Racing Trophy (formule de promotion organisée par Citroën Racing sur des DS3 R3). Les belles performances réalisées cette année m'ont permis d'intégrer l'Équipe de France des rallyes au sein de la FFSA. Nous avons de ce fait pu prendre part à notre première épreuve en Championnat du Monde : le mythique Tour de Corse à bord d'une DS3 R3 Max. Malgré le fait que mon copilote et moi avions tout à apprendre, une voiture plus puissante, le rallye mondial, une nouvelle concurrence, nous avons réussi à nous imposer en Championnat du Monde Junior dès notre première participation ! C'était un bel exploit.

Aujourd'hui il nous reste une épreuve à disputer cette année : Le rallye du Var.



Même si nous sommes toujours en course pour la victoire finale, nous travaillons d'ores et déjà sur notre programme 2017. Nous envisageons de participer au Championnat du Monde Junior à condition que nous puissions réunir le budget nécessaire. De ce fait, chaque don à notre association est le bienvenue, du plus petit au plus grand ! Par ailleurs je tiens vivement à remercier l'intégralité de nos partenaires et des personnes qui nous permettent de gravir les échelons année après année. Enfin j'espère comme l'année dernière, vous retrouverez à notre Loto qui aura lieu le samedi 04 Février 2017 à la salle polyvalente de notre commune.



NOUVEAU
à Vougy

Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes de Vougy est une association, dont tous les membres sont bénévoles, qui œuvre pour la vie culturelle et festive de ce petit village avec des animations à thèmes variés.

Ils organisent ou participent à de nombreuses animations ou manifestations tout au long de l'année.

Nous sommes une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Notre but est de fédérer toutes celles et ceux qui ont le souhait d'apporter leurs idées, leur savoir-faire ou leur temps afin de les mettre en œuvre au sein d'une équipe dynamique, compétente et agréable dans le but d'apporter leur contribution à l'animation de la commune.

Plusieurs manifestations sont prévues pour l'année 2017, entre autres nous pourrions nous retrouver lors du concours de belote, Halloween, Téléthon....

Bon voyage... et à bientôt à Vougy, plus nombreux vous serez sur les lieux, plus les fêtes seront belles!

La nouvelle équipe est à votre disposition et à votre écoute au 06.07.77.40.08.

Le yoga : un esprit sain dans un corps sain

La rentrée scolaire a vu arriver deux nouveaux ateliers sur la commune : du yoga pour les enfants et du yoga pour les ado et les adultes.

Chaque jeudi soir, l'Office de la Culture et de l'Animation (OCA) investit la salle de l'école élémentaire pour 2h15 de bien-être. Valérie Rattin, bien connu des Vougerots pour avoir enseigné au sein de notre école, accueille une quinzaine d'enfants pour 1h puis une quinzaine d'adultes.

Bien loin des clichés, ces ateliers permettent à tous de trouver un équilibre, de se recentrer et de se détendre.

Chacun avance à son rythme et rencontre d'autres personnes.

Vu le succès des deux ateliers (les deux créneaux sont complets), nul doute que la commune et l'OCA réfléchissent à des nouveautés à vous proposer pour 2017-2018.

Le jeudi
pour les enfants
de 18h00 à 19h00
pour les adultes
de 19h15 à 20h30

NOUVEAU
à Vougy



Contact : 04 50 97 01 92
INFO@OCABONNEVILLE.fr
www.OCABONNEVILLE.fr

Syndicat scolaire de Marignier

Avec l'arrivée du collège sur la commune de Marignier en 1992, les jeunes Vougerots jusqu'alors scolarisés à Bonneville ont eu la possibilité de poursuivre leur scolarité « avenue d'Anterne » et ainsi récupérer un certain confort. Ils se sont alors retrouvés avec leurs camarades de Thyez, Marignier et Ayze.

Très rapidement, l'obligation d'un financement et le besoin de créer une intercommunalité regroupant les quatre communes se fait ressentir.

C'est ainsi qu'est né le « Syndicat Scolaire » dont le rôle principal était de gérer le gymnase du nouveau collège.

A la création du syndicat scolaire, en 1993, ce sont les maires des communes qui constituaient le bureau sous la présidence du maire de Marignier, M. Raymond MUDRY, puis des maires adjoints ont pris cette responsabilité.

Dès septembre 1995, M. Jean-Pierre ROSSI, son président et Mrs Yves Massarotti, Gilbert Revel et Serge Zermatten, ses vice-présidents se sont investis afin de développer le syndicat scolaire et répondre aux attentes financières et morales des équipes éducatives du collège Camille Claudel (jumelage entre les élèves du collège et Nus, voyages scolaires, financement d'une intervenante pour l'initiation à l'anglais pour les cm2, aménagements spécifiques tels que la création d'un mur d'escalade).

En 2006, après la modification de la carte scolaire, le syndicat scolaire a dû se séparer d'une commune membre, AYZE.

Aujourd'hui encore, les élus des trois communes membres, Marignier, Thyez et Vougy, travaillent en étroite collaboration pour répondre aux attentes des collégiens, des équipes éducatives et des associations qui occupent le gymnase.

En dehors du temps scolaire, de nombreuses associations et services intercommunaux occupent le gymnase et proposent des activités : escalade avec Libre Ecart, gymnastique avec l'association gymnique, tennis avec le TC de Marignier, handball avec Arve Giffre ou encore diverses activités sportives avec l'association sportive du collège et le service jeunesse.

De belles manifestations sont organisées au gymnase tout au long de l'année : spectacle du relais d'assistantes maternelles, gala de gymnastique, la Mol'nette, tournoi de tchoukball...

L'actuelle présidente, Madame Valérie FERRARINI, ses vice-présidents, M. Fabrice Gyselinck et Mr Yves Massarotti et les élus des communes membres se rencontrent régulièrement afin de gérer cette belle structure et l'utiliser de façon optimale (planning d'occupation, mise en place de badges, renouvellement des équipements, mise aux normes des aménagements, étude énergétique afin de gérer au mieux les dépenses énergétiques, projet d'extension...)

Dans leurs missions, les élus peuvent compter sur M. et Mme Guyot qui gèrent, depuis sa création, le « quotidien » du gymnase (espaces verts, entretien, gardiennage...) avec le sérieux et la compétence qu'on leur connaît. Monsieur GUOYT qui avait été recruté par Monsieur Raymond MUDRY du temps de sa présidence, cela fait donc plus de 20 ans. Si cet espace sportif est encore en si bon état, Monsieur GUYOT y est pour beaucoup.

La partie administrative est quant à elle, gérée par Madame Stéphanie Bellanger assistée par le secrétariat de la mairie de Marignier.



Festival des musiques du Faucigny 26 juin 2016

Pour la 18^{ème} édition, six commissaires de Vougy ont accompagné trois musiques du Faucigny.

Monique Delavay et Hervé Thiebaut ont escorté la batterie Fanfare de Cluses, Noël Avogadro et Franck Biasi ont accompagné l'harmonie Municipale de la Roche sur Foron et le duo Marc Rogazy, Daniel Menegon ont quant à eux encadré l'Harmonie municipale de Sallanches.

Vougy a reçu à la salle des fêtes 150 musiciens pour le repas. Le parvis de la mairie fraîchement inauguré a servi d'auditorium au trois formations pour exprimer leur compositions musicales devant un public conquis.

Les musiciens ont ensuite poussé la mélodie dans la cour du Garage Avogadro pour clôturer ce festival des musiques sur notre commune.





Le frelon asiatique VESPA VELUTINA

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.

En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche),
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS* et FREDON**) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,
- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.



A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend :

- Une affiche, envoyée à toutes les mairies rhônalpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatique***. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- Des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON www.fredonra.com et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

*Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes*

* FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

** FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

*** Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Le site des Iles de Vougy, un cœur de nature riche en biodiversité

Au bord de l'Arve mais coincé par l'autoroute, le site des Iles de Vougy regorge de petits trésors.

En période de fonte des neiges, ou à la suite de pluies intenses, les boisements et les dépôts de graviers et sables grossiers en bord de rivière, qu'on appelle îlages, sont à la merci des caprices de l'Arve qui ne se gêne alors pas pour sortir de son lit... Mais pas d'affolement, c'est la condition nécessaire à leur développement et à leur conservation ! En effet, les crues les alimentent en eaux, et remanie sans cesse leur visage, laissant après leur passage des secteurs vierge de toute végétation. Mais comme Dame Nature n'aime pas les vides, la Petite massette, espèce rare et protégée, trouve ainsi sur les petites plages de gravier nouvellement créées, son milieu de prédilection ! Les bords de l'Arve abritent ainsi les plus belles stations de Haute-Savoie.

En plus d'être classés d'intérêt prioritaire à l'échelle européenne, les boisements humides sont aussi le terrain de jeu et le garde-manger du maître de ces lieux, le Castor d'Europe. Deux familles ont élu domicile sur le site des Iles de Vougy. Dès le crépuscule, les castors arpentent les chenaux secondaires de l'Arve et se transforment en artisans de la nuit. Tels des bucherons aguerris, ils taillent les arbres en forme de mine de crayons. Une fois les arbres à terre, ils se nourrissent des feuilles et des jeunes rameaux et utilisent les branchages pour construire leur hutte-terrier dans les berges.

Pendant les douces nuits d'été, un autre spectacle se met en marche : la chorégraphie rapide et tourbillonnante des chauves-souris. 7 espèces différentes viennent proposer leur ballet gastronomique durant lequel elles font festin des myriades de petits insectes volants.

Mais le site des Iles de Vougy n'est pas uniquement composé de milieux humides. Sur les épis artificiels qui ont été créés pour protéger l'autoroute des crues, on trouve de grands espaces ouverts : les terrasses sèches. De par leur hauteur et les matériaux qui les constituent (rochers, pierres et graviers) le sol est pauvre, sec et déconnecté de la nappe phréatique. Malgré ces conditions rudes, à la belle saison, un grand nombre d'espèces y trouve un milieu de prédilection. Dès les premiers rayons du soleil, la petite nymphe corps de feu, une petite libellule d'un rouge flamboyant, déploie ses ailes. Elle ira virevolter au milieu des nombreuses petites orchidées sauvages qui, parsemées au milieu du Thym serpolet, offrent un camaïeu coloré et parfumé au site.



Petite massette

Le site est aussi situé au cœur d'un corridor écologique d'importance régionale. Il permet à la faune terrestre de relier les différents massifs situés de part et d'autre de la vallée, assurant ainsi une liaison entre les zones de reproduction, d'alimentation et de repos, et permettant également un brassage génétique indispensable à la survie des espèces.

À une plus grande échelle, la vallée de l'Arve, fortement urbanisée, est un axe migratoire important pour les oiseaux voyageurs. À l'automne et au printemps, les oiseaux s'y arrêtent, soit pour un court instant de répit, soit pour y passer l'hiver ou l'été selon leurs mœurs. Bien qu'artificiels, car issus de l'extraction de matériaux pour la construction de l'autoroute, les deux étangs du site offrent ainsi aux oiseaux de quoi s'alimenter, s'abriter ou se reproduire.

Il faut avouer cependant qu'il fut un temps où le grand étang était nettement moins fréquentable car régulièrement pollué par les eaux affluentes du Nant d'Hermy. En effet, en plus de plusieurs accidents industriels importants, les cours d'eau en amont servaient de déversoir de divers rejets domestiques et industriels.

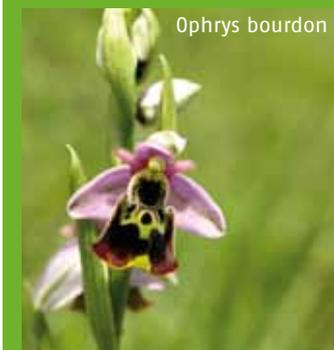
Mais, conscient de la valeur du site, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, Asters, (gestionnaire de ce site depuis 1988), mène, en collaboration avec la commune de Vougy et les communes environnantes (Marignier, Marnaz et Thiez), la société ATMB et différents organismes et associations compétents dans le domaine de l'environnement, des actions de préservation et de restauration des milieux naturels. L'objectif est de favoriser leur bon état de conservation, leurs fonctionnalités naturelles ainsi que les espèces qui en dépendent. Ce travail a ainsi permis de prendre des mesures concrètes pour stopper la pollution. Depuis 2009, un suivi annuel de la qualité des eaux et des sédiments a été mis en place. Des actions de broyage de la végétation permettent de limiter le développement de certaines plantes invasives comme le Buddléia ou le Solidage, mais également de maintenir l'ouverture des terrasses sèches sans quoi petit à petit c'est la forêt qui s'installerait et le site perdrait de sa diversité.

Pour plus de renseignements, une brochure présentant le site est désormais disponible à la Mairie.

Asters

Novembre 2016

Crédit photos Asters-Marion de Groot



Ophrys bourdon



Petite nymphe corps de feu



Les terrasses sèches

Espaces ouverts situés sur les épi's artificiels protégeant l'autoroute des crues, les terrasses, de par leur hauteur, sont coupées de la nappe phréatique et hors de portée des crues. Les matériaux qui les constituent (rochers, pierres et graviers) rendent le sol pauvre et sec. Malgré ces conditions rudes, un grand nombre d'espèces y côtoient, comme le Thym serpolet qui parfume délicatement l'atmosphère ou de **petites orchidées sauvages**, comme les **Ophrys** et **Orchis** qui colonisent le site.

Les secteurs plus humides des terrasses abritent des prairies à molinie (grande graminée) où se cache une petite faune rare et protégée qui répond au jargon d'**Ophioglosse langue-de-serpent**.



Ophioglosse langue-de-serpent



La gestion du site

Tous ces milieux sont suivis scientifiquement. Certains bénéficient de travaux de débroussaillage pour les maintenir ouverts et ainsi conserver leurs richesses particulières, notamment la faune qui y est en partie attachée.

Les travaux permettent également de limiter le développement de certaines plantes invasives comme le **Buddleia** ou le **Solidage**, qui ont une forte capacité à concurrencer voire dominer les espèces locales.



Le saviez-vous ?

Le site se trouve au cœur d'un **corridor écologique d'importance régionale**.

Mais qu'est-ce qu'un corridor ?

C'est une **zone naturelle qui permet à la flore** (via le transport de graines) et à la faune, **de se déplacer entre les secteurs indispensables à leur survie** (zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de repos...). Lorsque ces couloirs de déplacement sont réduits, voire détruits, **des aménagements sont possibles pour les restaurer**. La société d'autoroute ATMB a ainsi aménagé un passage sous l'autoroute pour permettre à la petite faune (petits mammifères, amphibiens...) de la traverser en toute sécurité.



Contact : **Asters CEN74 - Gestionnaire du site**
68 route du Séran - 74230 Pringy
04 50 48 47 53 / aster@asters.asso.fr
www.asters.asso.fr

En partenariat et avec le soutien de :



Site alluvial des lles de Vougy

Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

Carte d'identité du site

Surface : 25 hectares

Gestionnaire : Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, depuis 1986

En partenariat avec : les communes de Vougy, Marignier, Thyez, Marnaz et l'ATMB (Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc) propriétaire de certaines parcelles

Statuts : Site inscrit au réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département et inclus dans le site Natura 2000 de l'Arve

Objectifs : Préserver et restaurer cet **îlot de nature au cœur d'une vallée très urbanisée** pour conserver le bon état écologique des milieux et des espèces qui y vivent, certaines étant rares et protégées.



Les boisements humides

La dynamique naturelle de l'Arve permet l'existence de boisements spécifiques : saules blancs, forêts de saules blancs et aulniers frénais. Installés dans le lit majeur du cours d'eau, ces **boisements sont influencés par les crues et connectés à la nappe phréatique**, conditions nécessaires à leur développement.

Ces forêts de feuillus jouent un **rôle très important dans la fixation des berges** et sont classées habitats d'intérêt prioritaire à l'échelle européenne.



Cet habitat naturel est le garde-manger du **Castor d'Europe**. Deux familles ont élu domicile ici. Elles arpentent les chenaux secondaires de l'Arve et construisent leurs huttes-terriers dans les berges. Leurs mets préférés : écorce, jeunes rameaux et feuillages.



Les îlages

Les îlages sont des dépôts d'alluvions de petites tailles (graviers, sables grossiers) où pousse une **végétation pionnière spécialisée, régulièrement perturbée par les crues**.



La **petite massette**, espèce très rare et protégée au niveau européen, y trouve son bonheur. Les berges de l'Arve abritent d'ailleurs les **plus belles stations de Haute-Savoie**. C'est une espèce fugace car elle est vite étouffée par le développement d'autres végétaux. Une grande attention est accordée à cette plante et les zones où elle s'installe sont méticuleusement suivies, le long de l'Arve entre autres, via des projections en canot réalisées par le syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Aabords.



Les étangs



Les deux étangs sont d'anciennes zones d'extraction de matériaux, aussi appelées « **ballastières** », liées à la construction de l'autoroute dans les années 1980. Ils servent aujourd'hui de **zones d'accueil pour les oiseaux migrateurs**, d'autant plus intéressantes qu'elles ne sont pas nombreuses sur la moyenne

vallée de l'Arve. Certaines espèces ne s'y arrêtent que pour de courtes haltes, d'autres y séjournent durant l'été ou pendant tout l'hiver comme le **Fuligule morillon**. Malheureusement, la grande ballastière a subi, par le passé, de multiples épisodes de pollution chimique et en porte encore la trace. Pour cela un **suivi de la qualité des eaux a été mis en place**.



Sur l'ensemble du site, on recense également **7 espèces de chauves-souris** et **12 espèces de libellules**.

Commissions municipales

FINANCES

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- REVIL Geneviève
- MASSAROTTI Yves
- CACHEUX Sylvie
- LAURENSON David
- DUCROUX Elisabeth
- TINJOURD Denis
- PEPIN Natahalie
- VOTTERO Cédric
- THIBERGE Laurence
- SIMONIN Marc
- AZZOPARDI Karen
- MENEGON Daniel

VIDEOSURVEILLANCE

- SOLLIET Alain
- MASSAROTTI Yves
- SARREBOUBÉE Christian
- LAURENSON David
- VOTTERO Cédric

URBANISME • PLU

- SOLLIET Alain
- MASSAROTTI Yves
- SARREBOUBÉE Christian
- AVOGADRO Muriel
- VOTTERO Cédric
- THIBERGE Laurence
- SIMONIN Marc
- LAURENSON David
- PEPIN Natahalie

SCOLAIRE

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- DUCROUX Elisabeth
- SIMONIN Marc
- AZZOPARDI Karen
- PEPIN Natahalie

ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

- SOLLIET Alain
- REVIL Geneviève
- AVOGADRO Muriel
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie
- THIBERGE Laurence

ENVIRONNEMENT

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- DUCROUX Elisabeth
- THIBERGE Laurence
- CACHEUX Sylvie

SALLE POLYVALENTE

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- LAURENSON David
- VOTTERO Cédric

C.C.A.S.

- SOLLIET Alain Président
- AVOGADRO Muriel
- REVIL Geneviève
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie

PERSONNEL

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- DUCROUX Elisabeth
- MENEGON Daniel

COMMISSIONS DES IMPÔTS DIRECTS

- THIBERGE Laurence

COMMISSIONS APPELS D'OFFRES

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- AVOGADRO Muriel
- REVIL Geneviève
- MENEGON Daniel

COMMUNICATION

- SOLLIET Alain
- REVIL Geneviève
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- SIMONIN Marc

ASSOC. SPORTIVES & CULTURELLES

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- MASSAROTTI Yves
- REVIL Geneviève
- DUCROUX Elisabeth
- VOTTERO Cédric
- CACHEUX Sylvie
- AZZOPARDI Karen

CNAS • ACTION SOCIAL PERSONNEL

- REVIL Geneviève

VOIRIE • RÉSEAUX

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- PEPIN Natahalie
- MENEGON Daniel

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- MENEGON Daniel



■ ASSOCIATIONS COMMUNE DE VOUGY

- **ADMR**
REFFET Michèle - 115 avenue de la Plaine - 74970 MARIGNIER
accueil.marignier@fedev4.admr.org - **04.50.89.95.74**
- **AMICALE PETANQUE**
POULAIN Michel - 448 rue de la Chapelle - 74130 VOUGY
04.50.34.69.57
- **Association « LA POMPE A BRAS »**
BEROD Paul - 132, rue des Trois Arbres - 74130 VOUGY
- **ASSOCIATION CHASSE AGREE**
GLIERE Roland - 980, rue de la Chapelle - 74130 VOUGY
04.50.34.58.58
- **BIBLIOTHEQUE « A livre ouvert »**
GAUTHIER Jannick - 96 rue Jules Ferry - 74130 VOUGY
bibliolivreouvert@hotmail.fr - **04.50.34.10.65**
- **COMITE DES FETES**
WUTHRICH Jessica - 74 rue des Grands Bois - 74130 VOUGY
06.07.77.40.08
- **DANÇAS DE PORTUGAL**
RIBEIRO REIS Luis Miguel - 346, route de l'Eponnet
74970 MARIGNIER - dancasdeportugalmarignier@hotmail.com
06.83.87.46.70
- **HARMONIE INTERCOMMUNALE BONNEVILLE-AYZE-VOUGY**
JUMARI Willy - 137 avenue Pierre Mendes France
74130 BONNEVILLE - president@harmonie-bonneville.com
06.73.83.96.53 - 04.50.25.62.13
- **IL GI DOGANG VALLEE DE L'ARVE**
THAI Bun Thong - 9 place Georges Hermann
74800 LA ROCHE SUR FORON - bun.thai@optima-solutions.fr
06.65.31.35.25
- **LA TANGUERIA (Tango argentin)**
WIAZEMSKY Michel - 81, chemin du Plan Charlet
74190 PASSY - info@tango-velours.fr - **06.89.24.51.89**
- **LES AMIS DE L'ECOLE**
Mme HESPELLE Elodie - 21, chemin de Thuet - 74130 VOUGY
lesamisdelecolevougy@gmail.com - **06.21.25.64.57**
- **N'TAMA PERCUSSIONS**
BOLLENS Olivier - 12, lotissement les Jonquilles - 74130 VOUGY
06.03.34.22.27
- **PELLIER COMPETITIONS**
1612, route du Mont-Blanc - 74130 VOUGY - **06.07.69.49.57**
- **SKI-CLUB MARNAZ-VOUGY**
TANIOU Jean Marc - La Pyramide - 112 rue des Berges
74460 MARNAZ - **04.50.98.14.07**
- **STE DE PECHE LA TRUITE - MARIGNIER-THYEZ-VOUGY**
VUAGNAT Patrick - 700, avenue de la Plaine - 74970 MARIGNIER
04.50.34.60.25 - 06.13.36.37.64
- **TEAM PLANTAZ RALLY**
98, rue des Trois Arbres - 74130 VOUGY - **04.50.34.02.26**
- **TENNIS CLUB DU FAUCIGNY**
LEGUET Denis - 440 avenue de Staufen - 74130 BONNEVILLE
tc.faucigny@orange.fr - **04.50.97.22.29**
- **UDC-AFN MARNAZ-VOUGY**
MARCHAND François - 319, rue des Pierrières - 74460 MARNAZ
marchandra@orange.fr - **06.35.42.36.87**
- **UNION SPORTIVE VOUGY**
ROCHET Guillaume - 203 rue des Allobroges - 74460 MARNAZ
GANDON Bruno - 114, rue des Trois Arbres - 74130 VOUGY
usvougy@usvougy.com - **06.84.82.60.98 - 06.33.86.81.03**

■ DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS

- **SYANE**
Titulaire : MASSAROTTI Yves
- **COLLEGE MARIGNIER**
Titulaires : PEPIN NATHALIE
- **SYNDICAT SCOLAIRE DE MARIGNIER**
Titulaires : AVOGADRO Muriel - MASSAROTTI Yves
REVIL Geneviève
Suppléants : THIBERGE Laurence - DUCROUX Elisabeth
PEPIN Nathalie
- **SYNDICAT S.E.D.H.S. (Aide aménagements urbains)**
Titulaire : AVOGADRO Muriel
Suppléante : REVIL Geneviève
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIÈRES**
Titulaires : SOLLIET Alain - AVOGADRO Muriel
- **SMH2EAUX**
Titulaires : SOLLIET Alain - SARREBOUBÉE Christian
MASSAROTTI Yves - MENEGON Daniel
Suppléants : DUCROUX Elisabeth - VOTTERO Cédric
SIMONIN Marc - LAURENSEN David
- **REGIE INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES EAUX**
Elus : SOLLIET Alain - SARREBOUBÉE Christian
MASSAROTTI Yves
Société civile : AVOGADRO Muriel - MENEGON Daniel
Société civile suppléante : REVIL Geneviève
- **REGIE EAU FAUCIGNY GLIÈRES**
Elus : SARREBOUBÉE Christian - MASSAROTTI Yves
Elus suppléants : SOLLIET Alain - AVOGADRO Muriel
Société civile : NICOLLET Joseph - LAUDREN François
Société civile suppléants : MENEGON Daniel
LAURENSEN David
- **COMMUNES FORESTIÈRES**
Titulaire : SARREBOUBÉE Christian
Suppléant : MENEGON Daniel

DECEMBRE

2 0 1 5

Suite à la loi « NOTRe » et étant donné que la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2018 et considérant que celle-ci peut être prise par la Communauté de Communes, le conseil municipal approuve le transfert par anticipation de la compétence (GEMAPI) à la CCFG au 1^{er} janvier 2016.

Considérant que depuis 2006 les mises à disposition de services et de biens entre la CCFG et la commune de Vougy sont courantes, le conseil municipal émet un avis favorable au rapport et schéma de mutualisation de la CCFG incluant le schéma de mutualisation pour la période 2015-2020.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention cadre de partenariat et tous les documents afférents ainsi que les autorisations de mise à disposition des agents. Le coût estimé de cette mise à disposition est en moyenne de 10 €/an et par habitant en faveur de la CCFG.

L'assemblée départementale des Pays de Savoie (Savoie Biblio) favorise le développement de la lecture publique, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention proposée par l'assemblée départementale des Pays de Savoie pour la période 2015-2020.

Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer toutes les formalités administratives et à signer tous les documents afférents au groupement de commandes pour les travaux de fibre optique sur les communes de Bonneville, Vougy et Ayze avec la régie Gaz-Electricité de Bonneville comme ordonnateur du groupement. Le montant global pour l'ensemble du groupement est de 2 000 000 €.

Le conseil municipal décide de recruter un agent technique non titulaire en contrat d'avenir.

M A R S

2 0 1 6

Le conseil municipal autorise le Maire à régler pour 2016 la somme de 1 929 € au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Le conseil municipal accepte de payer la cotisation pour l'année 2016 d'un montant de 168 € au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Haute-Savoie).

Conformément au programme de l'éducation nationale rendant obligatoire l'apprentissage de la natation aux élèves du primaire, le conseil municipal accepte que la commune de Bonneville soit désignée coordinatrice du groupement de commandes concernant le transport des élèves au centre nautique pour les communes de la CCFG afin de réaliser des économies d'échelle. Toujours afin de réaliser ces dernières, la commune de Vougy participe à un groupement de commandes qui concerne le nettoyage de l'école et de la salle polyvalente.

Suite à ce groupement, c'est l'entreprise Alpes Savoie Nettoyage qui a été retenue pour un montant minimum de 62 500 € et maximum 100 000 € pour l'année 2016.

A V R I L

2 0 1 6

Le conseil municipal valide le compte administratif de l'année 2015 qui présente un excédent de 503 403 € en section d'investissement et un excédent 1 167 046 € en section de fonctionnement.

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2016 comme suit :

- Section de fonctionnement : 3 158 368 €
- Section d'investissement : 2 377 444 €

Le conseil municipal valide 35 000 € de subventions aux diverses associations.

Le conseil municipal approuve le taux d'imposition pour l'année 2016 comme suit :

Type taxe	2015	2016
- taxe d'habitation	6,45 %	6.84 %
- foncier bâti	5,18 %	4,93 %
- foncier non bâti	49.12 %	46.78 %

Le conseil municipal décide l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.



M A I
2 0 1 6

Concernant la partie d'urbanisme du PLU de Vougy et après examen des avis des personnes publiques associées, des requêtes exprimées, des conclusions du commissaire enquêteur, de l'ensemble des modifications apportées au dossier de PLU, le conseil municipal décide d'approuver la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Considérant que l'instauration du droit de préemption urbain permettra à la commune de renforcer les opérations d'aménagement, le conseil municipal instaure un droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines classées « U », « UE » et secteur « UC », UI » et « UER » ainsi que l'ensemble des secteurs d'urbanisation future « 1AUC » et « 2AU ».

Le conseil municipal adopte la nouvelle rédaction des statuts du Syndicat Mixte H2Eaux afin que les communes puissent transférer à la CCFG les compétences eau potable et collecte des eaux usées, à compter du 1^{er} janvier 2020.

J U I L L E T
2 0 1 6

Le conseil municipal adhère aux nouvelles cartes de « distribution de l'eau potable et collecte des eaux usées » du Syndicat Mixte H2Eaux. Quatre titulaires et leurs suppléants sont désignés pour représenter Vougy au sein de ce syndicat :

- SOLLIET Alain et son suppléant Elisabeth DUCROUX
- SARREBOUBEE Christian et son suppléant Cédric VOTTERO
- MASSAROTTI Yves et son suppléant Marc SIMONIN
- MENEGON Daniel et son suppléant David LAURENSON

Le conseil municipal approuve les principes de mise en œuvre des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 qui seront gérés en régie pour les communes d'Ayze, Bonneville, Contamine-sur-Arve et Vougy et par des associations pour les communes de Brison, Marignier et Petit-Bornand les Glières.

Le conseil municipal décide de fixer pour l'année 2016 une indemnité de 474 € pour la gardienne de la chapelle qui doit résider dans la commune.

S E P T E M B R E
2 0 1 6

Le conseil municipal approuve la convention de concours à intervenir entre la CCFG et la commune de Vougy afin de traiter l'acoustique et la sonorisation de la salle annexe de la mairie pour un montant 12 000 €.

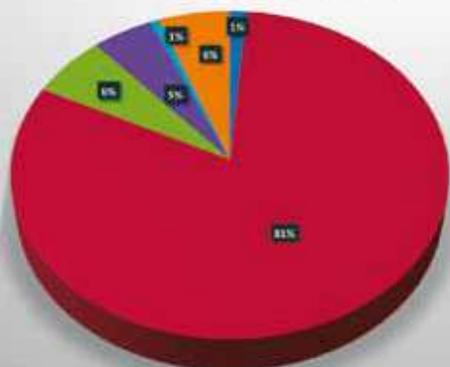
Le conseil municipal approuve le projet du schéma d'aménagement de gestion des eaux de l'Arve (SAGE).

Le conseil municipal autorise le Maire à régler la participation à l'Office de la Culture et de l'Animation (OCA) de Bonneville (participation calculée au nombre d'adhérents) soit un montant de 4 180 € pour l'année 2016.

En raison de la mutation de Madame Sandrine WILLAEY, le conseil municipal autorise le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions nécessaires au recrutement d'une nouvelle secrétaire générale de mairie.

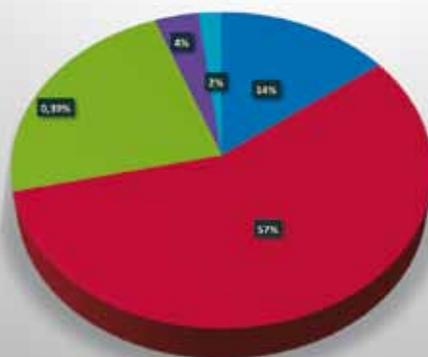
Recettes 2015

Recettes de Fonctionnement 2015



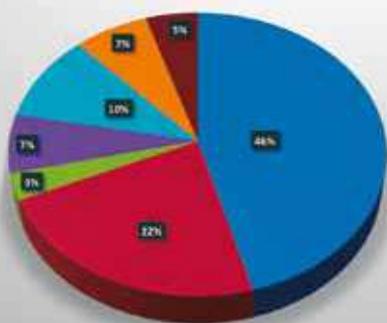
- Produits des services du domaine et ventes divers
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

Recettes d'Investissement 2015



- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations fonds divers et réserves
- Autres immobilisations financières
- Opérations d'ordre entre sections

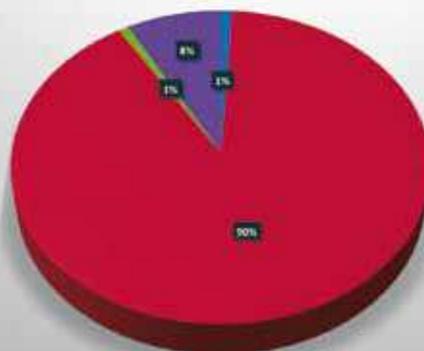
Dépenses de Fonctionnement 2015



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Fonds de péréquation intercommunales FPIC
- Contributions organismes de regroupement (Syndicats)
- Autres charges de gestion courante
- charges financières
- opérations d'ordre

Dépenses 2015

Dépenses d'Investissement 2015



- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Emprunts et dettes assimilées



Recettes 2015

FONCTIONNEMENT	MONTANT	POUR 100€
Produits des services du domaine et ventes	26 035	1.33
Impôts et taxes	1 585 867	81.11
Remboursement sur rémunérations	119 918	6.13
Dotations, subventions et participations	95 746	4.90
Produits financiers	14 869	0.76
Produits exceptionnels	112 874	5.77
Total recettes fonctionnement	1 955 309	100

INVESTISSEMENT	MONTANT	POUR 100€
Subventions d'investissement	525 590	14.56
Emprunts et dettes assimilées	2 050 000	56.79
Dotations fonds divers et réserves	829 791	22.99
Autres immobilisations financières	132 814	1.69
Opérations d'ordre entre sections	71 634	1.69
Total recettes investissement	3 609 829	100

Dépenses 2015

FONCTIONNEMENT	MONTANT	POUR 100€
Charges à caractère général	675 745	45.70
Charges de personnel et frais assimilés	334 809	22.64
Fonds de péréquation intercommunales FPIC	44 135	2.98
Contributions organismes de regroupement (Syndicats)	99 535	6.73
Autres charges de gestion courante	148 857	10.07
Charges financières	103 389	6.99
Charges exceptionnelles	578	0.04
Opérations d'ordre	71 634	4.84
Total recettes fonctionnement	1 478 682	100

INVESTISSEMENT	MONTANT	POUR 100
Immobilisations incorporelles	25 526	0.93
Immobilisations corporelles	2 468 007	90.24
Immobilisations en cours	22 816	0.83
Emprunts et dettes assimilées	218 695	8.00
Total recettes investissement	2 735 044	100

Lancement de la construction d'un restaurant scolaire à Vougy

Un groupe de travail, composé d'élus, a été créé au démarrage de cette étude. Les besoins ont également été définis auprès des représentants des utilisateurs actuels de l'équipement.

Face à l'augmentation constante des effectifs d'enfants sur la CCFG, le président et les élus communautaires ont décidé de lancer fin 2017 la construction d'un restaurant scolaire à Vougy à l'ouest du groupe scolaire actuel. Ce dernier permettra d'assurer 125 repas par jour pour maternelle, élémentaire et adultes accompagnants. Ce projet d'un coût total de 1,4 millions d'euros sera pris en charge en partie par la CCFG, la commune de Vougy participant à hauteur du coût de réalisation de sa salle communale au sein du bâtiment qui sera mise à disposition des Vougerots. Cette salle communale constituera un lieu convivial de travail, d'échanges, de concertation, de circulation de l'information.



Du nouveau pour la collecte de vos déchets

Compétence de la CCFG, la collecte des ordures ménagères sur Vougy a évolué depuis octobre 2016 avec désormais un ramassage le mardi au lieu de deux.

Cette action était nécessaire pour rationaliser le coût de traitement de la collecte du fait des hausses répétées de la TVA, du coût de l'énergie et du prix de l'incinération qui pèsent de plus en plus dans le budget intercommunal.

Toutes les communes ont fait cet effort de réduction de la fréquence des collectes.

Une avancée possible grâce à vous et vos actions de tri au quotidien et facilité par l'installation dans votre commune de nouveaux points d'apports volontaires.

www.ccfg.fr/environnement



Cette optimisation de la gestion des déchets répond à trois objectifs :

- Favoriser le tri des déchets pour diminuer la quantité des ordures ménagères incinérées, stabiliser les coûts et réduire la pollution
- Optimiser la collecte sur le territoire intercommunal avec la réduction des fréquences et l'installation de conteneurs semi-enterrés
- Apporter et garantir plus d'équité devant le service rendu en réduisant les taxes de ceux qui produisent moins de déchets et font des efforts de tri.

Pour que tout le monde joue le jeu, la CCFG a adopté et mis en vigueur un règlement de collecte qui définit les règles d'utilisation du service public de gestion des déchets (déchets présentés dans un bac roulant normé, déchets acceptés ou non, quantité maximale, sanctions dont une amende de 38 euros en cas de non-respect du règlement...). Ce règlement est disponible en ligne sur le site internet de la CCFG.

Pour rappel, doivent être déposés dans un point de tri : le verre, les emballages plastiques et métaux, papiers et cartonnets. En déchèterie, les cartons, déchets verts (pelouse, branchage), les encombrants et l'électroménager.



Retour sur les 10 ans de la CCFG

Vougy fut l'une des communes fondatrices de la Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG) lorsqu'elle fut créée au 1er janvier 2006 avec les communes d'Ayze, Bonneville, Contamine-sur-Arve et Petit-Bornand les Glières. Brison nous a rejoints en 2009 et Marignier en 2010. Pour fêter cet anniversaire, des animations ont eu lieu dans chaque commune membre du 21 au 28 mai 2016. A Vougy, nous avons inauguré votre mairie et la salle annexe pour laquelle la CCFG a donné une participation financière car elle y tient régulièrement une partie de ses conseils communautaires. Nous avons aussi proposé aux habitants qui le désiraient de découvrir une usine de décolletage de renommée avec l'entreprise Baud qui nous a ouvert ses portes ! Les festivités se sont achevées le samedi soir au pied du Château des Sires de Faucigny par plusieurs concerts gratuits ! Si vous n'avez pas pu participer à ces 10 ans, une vidéo des meilleurs moments est disponible en ligne sur www.ccfgtv.fr



Défiscalisation et réhabilitation du Château des Sires de Faucigny



En juillet 2016, la CCFG a lancé officiellement avec la Fondation du Patrimoine et l'association « les Amis du Château », une souscription publique pour la réhabilitation du Château des Sires de Faucigny, un monument historique inestimable pour le patrimoine local et national.



Vous êtes intéressé pour faire un don ?

Vous pouvez l'effectuer en ligne sur :
<http://www.fondation-patrimoine.org/43500>
 ou par courrier en envoyant
 le bon de souscription disponible en ligne
 sur <http://www.ccfg.fr/loisirset-culture/Chateau-des-Sires-de-Faucigny>
 ou en version papier à l'accueil
 des mairies de la CCFG.

A ce jour, il est le seul château « debout » du réseau de fortification de Pierre II de Savoie, représentatif de l'architecture militaire savoyarde du XIII^{ème} siècle et a ainsi conservé une grande partie de ses courtines et tours. Après la réfection de son mur nord en 2014, il convient de poursuivre cette démarche en restaurant les courtines « Sud » et « Est » ainsi que les deux tours.

Concrètement, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt au titre soit de l'impôt sur le Revenu, l'impôt sur la fortune ou l'impôt sur les sociétés... Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Par exemple, un don de 100 euros engendre 66 euros d'économie d'impôt.

Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire...

La CCFG vous propose, selon le montant de votre don, un certain nombre de contreparties, notamment la mention de votre nom dans le recueil des généreux donateurs.



Commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale à l'échelle de la CCFG



La CCFG a décidé de célébrer sur son territoire le centenaire de la première guerre mondiale et rendre ainsi hommage aux « poilus » qui ont sacrifié leur vie pour leur patrie notamment en souvenir de la bataille du Chemin des Dames ou « offensive Nivelle », qui commence le 16 avril 1917 à 6 heures du matin par la tentative française de rupture du front allemand entre Soissons et Reims vers Laon, sous les ordres du général Nivelle. Depuis un an, des élus des 7 communes réunis au sein d'un COPIL travaillent à un programme de manifestations. Ils ont choisi le thème de travail « des femmes dans la grande guerre » pour le voyage scolaire proposé à tous les Cm2 du territoire et financé par la CCFG. Deux classes ont accepté de partir dont une classe de l'école de Vougy. Les enfants feront une restitution de leur voyage et une exposition que vous pourrez découvrir le dimanche 9 avril 2017 sur la place de l'Hôtel de ville à Bonneville. Au-delà de ce volet scolaire, plusieurs spectacles et expositions sont déjà programmés sur ce weekend **du 7 au 9 avril 2017**.

De façon certaine nous accueillerons le 8 avril 2017 au soir à l'Agora vers 20h et le 9 à 16h, deux spectacles « son et lumière » des « Chasseurs dans la grande Guerre » avec la fanfare du 27^{ème} BCA. Un spectacle à Bonneville sur la place le 8 avril à 17h « La Madelon et le Troufion ». Une exposition de véhicules et armes de la première guerre ainsi qu'un bivouac d'époque et des soldats en tenue 14-18 vous accueillerons durant tout le week-end à Bonneville. Enfin le dimanche 9 avril, nous clôturerons ce centenaire par une grande commémoration au monument aux morts de la Grande Guerre qui se terminera par un important défilé de 300 personnes dont le 27^{ème} BCA, des troupes françaises et allemandes en tenue 14-18. Le programme complet sera disponible en mars sur le site internet de la CCFG www.ccfg.fr et sur nos comptes twitter et facebook. On compte sur votre présence !

A noter : en complément, la bibliothèque de Vougy vous proposera en mars une exposition sur la vie quotidienne pendant la grande guerre et la médiathèque de la CCFG accueillera deux expositions, une de l'ONAC sur la grande guerre et l'autre sur « La vie quotidienne du poilu dans la grande guerre » (prêt Savoie-Biblio-département) composée d'une exposition des objets de Sébastien Chatillon (membre de l'association Militariae Sabaudiae) du 6 mars au 15 avril 2017.

GEMAPI

PRÉVENIR LES INONDATIONS ET LES RISQUES

PLANIFIER LA RESSOURCE EN EAU

PROTÉGER LES MILIEUX AQUATIQUES

Le SM3A, c'est aussi :

1400 km de cours d'eau	106 communes
2164 km ²	342 000 habitants

... ainsi qu'une équipe engagée sur des missions d'intérêt général, au service des collectivités du territoire.



Fond air bois

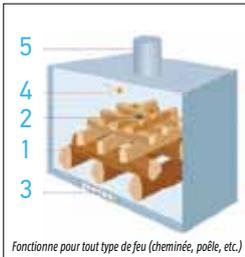
→ Le saviez-vous ?

L'allumage par le haut : le bon départ !!!
Contrairement aux idées reçues, mieux vaut allumer son feu par le haut.

La phase d'allumage du feu est l'étape la plus polluante. A froid, la combustion n'est pas complète et le feu dégage beaucoup de fumée. Pour réduire sensiblement ces émissions, la technique de l'allumage par le haut permet de brûler les fumées émises. Cette méthode, certes un peu plus longue a également l'avantage d'optimiser l'énergie libérée par votre combustible et, cerise sur le gâteau, émet moins de suie et moins de cendre.

→ Comment ça marche ?

- 1 • Déposez les bûches les plus grandes en bas et les plus petites en haut en veillant à les espacer afin de laisser circuler l'air,
- 2 • Disposez le petit bois et l'allume feu sur le dessus,
- 3 • Vérifiez que les clapets d'aération et la glissière soient complètement ouverts,
- 4 • Enflammez l'allume feu. Les petites buchettes brûlent en premier puis le feu se propage vers le bas, assurant une combustion plus complète et moins polluante,
- 5 • Une fois le feu bien pris, les arrivées d'air peuvent être ajustées : les flammes doivent être assez vives, sans être aspirées par le conduit de fumée.



A vous de tester !

Et partagez vos témoignages, photos et vidéos sur : fonds-air-bois@sm3a.com

→ Renseignez-vous sur les conditions à respecter pour être éligible à cette aide à l'accueil de votre mairie ou de votre communauté de communes

Ce fonds est un outil du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve, financé par l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et 5 communautés de communes de la vallée de l'Arve: Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, Communauté de Communes Faucigny Glières, Communauté de Communes du Pays Rochois et la commune de Châtillon-sur-Cluses.

Ce sont six foyers de Vougy qui ont pu bénéficier de l'aide accordée dans le cadre du fond Air Bois pour le remplacement de leur mode de chauffage au bois.

→ Contact :

Syndicat mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Affluents (SM3A)
<http://www.riviere-arve.org>
04 50 25 24 91 – fonds-air-bois@sm3a.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cap sur les 2000 € pour le Fonds Air Bois

Le chauffage au bois représente la source prépondérante d'émission de particules fines (PM10) dans la vallée de l'Arve en période hivernale. Pour agir sur cette source, l'opération expérimentale du Fonds Air Bois, lancée en 2013 est une des actions du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve qui a déjà permis à plus de 2200 ménages de remplacer leur ancien appareil sur un objectif de 3200. Cette opération, reprise par d'autres territoires sur l'exemple de la vallée de l'Arve, est déjà une réussite.



Pour accélérer la modernisation du parc des appareils de chauffage au bois de la vallée de l'Arve, les financeurs du dispositif ont validé le passage de la prime à 2000 € pour amplifier les résultats.

Ainsi, il a donc été décidé de poursuivre en 2017 cette opération expérimentale et de :

- faire passer la prime du Fonds Air Bois de 1000€ à 2000 € pour toutes nouvelles demandes reçues à partir 1er janvier 2017.
- demander, pour toutes les demandes reçues:
 - le passage de la certification Flamme Verte 5 étoiles à la certification Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent, niveau de performance le plus élevée actuellement.
 - l'obligation de fournir un justificatif de destruction de l'ancien appareil en déchetterie.

Ce dispositif ayant vocation, pour obtenir des résultats durables, à s'inscrire dans la durée, l'ensemble des financeurs ont d'ores et déjà donné leur accord de principe pour reconduire le dispositif au-delà du budget de 1 million d'euros encore disponible. Une réflexion va être engagée dans ce sens dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère n°2.

Les collectivités territoriales, ainsi que l'ADEME pour le compte de l'Etat, s'accordent sur le fait que le Fonds Air Bois doit s'inscrire dans une dynamique ambitieuse globale, coordonnée et concertée, dans laquelle les citoyens et les acteurs économiques puissent trouver leur place, et qui s'appuie sur des connaissances scientifiques partagées. Cette démarche se devra d'être innovante et exemplaire, à l'image d'autres dispositifs environnementaux déjà mis en place dans la vallée, et développer de nouvelles mesures à court, à moyen et à long terme pour améliorer durablement sur la qualité de l'air.

Critères du Fonds Air Bois pour bénéficier de la prime de 2000€* du Fonds Air Bois pour toutes nouvelles demandes reçues à partir du 1er janvier 2017 :**

Habiter l'une des 41 communes du territoire du PPA de la vallée de l'Arve (entre Vallorcine et La Roche sur Foron) ;

- Le logement est une résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans ;
- Remplacer un appareil au bois antérieur à 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière,...) ou une cheminée ouverte un justificatif de destruction de l'ancien appareil en déchetterie sera maintenant exigé ;
- Votre nouveau matériel doit disposer du label Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent (voir liste des appareils équivalents validés par l'ADEME) ;
- L'installation est réalisée par un professionnel RGE, certifié Quali'bois ou Qualibat Bois Energie.

*Dans la limite de 50% du coût total des travaux TTC.

**Les dossiers validés avant le 01 janvier 2017 restent éligibles à la prime de 1000 € et sont soumis aux critères en vigueur avant cette date. D'autre part, les travaux doivent être réalisés après la date de l'avis favorable émis par le SM3A.

Le Fonds Air Bois est cumulable avec d'autres aides : Crédit d'Impôt pour la transition énergétique (CITE), Eco-prêt à taux zéro,... (Hors aides de l'ANAH).

Chemin du Mont

Travaux de pose de cinq renvois d'eau métalliques pour récupérer et évacuer les eaux de ruissellement sur l'emprise d'un chemin à forte déclivité.



Travaux voirie 2016



Rue de la Tour de l'Isle

Les travaux réalisés par les équipes voirie de la CCFG consistaient à la création d'un collecteur d'eau pluviale, à la pose d'une grille et de caniveaux en béton pour récupérer les eaux de ruissellement de la chaussée.

A la fin de l'opération, l'entreprise Colas procéda à la mise en place d'un tapis d'enrobés à chaud sur la portion de route concernée.

Coût total des travaux : 8300 € TTC



Rue de la Chapelle

Fixation sur la chaussée de la rue de la Chapelle de deux « coussins berlinois » à l'intersection des rues du Fond et du Rocher. Ce dispositif permet d'accroître la sécurité en obligeant les véhicules à ralentir à l'approche du carrefour. Ces éléments seront enlevés début décembre pour ne pas gêner les opérations de déneigement.

Un autre aménagement sera mis en place dès le printemps.

A la demande des riverains, la réalisation d'un cheminement piéton matérialisé à la peinture sur le bord de la chaussée permet de sécuriser au mieux le déplacement des personnes jusqu'à l'arrêt de car assurant le transport scolaire.





Régie Intercommunale Faucigny Glières

15 rue du Bois des Tours - 74130 Bonneville



A la fin des années 90, les élus des communes d'Ayze, Bonneville et Vougy ont commencé à travailler ensemble sur le thème de l'eau et de l'assainissement en prévoyant à la fois la restructuration de la station d'épuration de Bonneville et le raccordement des réseaux d'eaux usées de ces trois communes tout en incluant les effluents issus de la commune de Mont-Saxonnex.

En 2011, les élus du syndicat en charge de l'administration de la station d'épuration ont décidé d'exploiter en régie directe cet équipement public.

L'année suivante, le Conseil municipal de Vougy a fait de même concernant la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement en créant la Régie des eaux de Vougy.

Toujours dans un souci de mutualisation, les élus ont décidé de créer au 1^{er} Janvier 2017, la Régie des eaux Faucigny Glières. Cette nouvelle structure gèrera les installations de distribution de l'eau potable et de collecte des

eaux usées de 6 communes (Ayze, Bonneville, Brison, Contamine/sur/Arve, Petit Bornand Les Glières et Vougy). Elle sera votre unique interlocuteur pour tous vos contrats d'eau potable et d'assainissement à l'adresse ci-dessus.

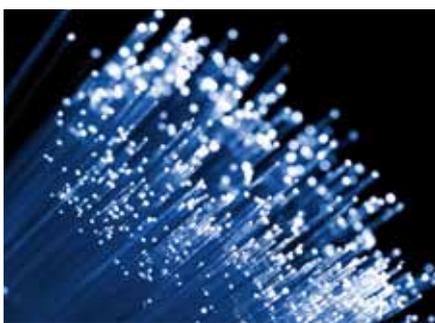
Fort de ce regroupement, les perspectives financières ont permis de prévoir dans les années à venir une baisse du prix de l'eau potable dès 2017.

Néanmoins, les lourds investissements prévus dans les années à venir (15 millions d'euros) pour la réhabilitation et l'extension de la station d'épuration de Bonneville auront comme incidence une augmentation de la part assainissement sur la facture d'eau des usagers.

Ce regroupement de six communes permet d'anticiper les dispositions réglementaires contenues dans la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale) qui impose le transfert au niveau intercommunal des compétences eau et assainissement au 1^{er} Janvier 2020.

Fibre optique

Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière et permet au signal lumineux injecté dans la fibre de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines de kilomètres.



Son extension jusqu'aux habitations individuelles ou collectives va permettre de répondre aux besoins croissants de la population et des entreprises.

Les nouveaux réseaux, à la différence du réseau ADSL en cuivre, vous permettront de bénéficier d'offres multiservices d'une meilleure qualité avec un accès ultra rapide à Internet et aux flux audiovisuels en haute définition (HD) ou en 3 dimensions (3D) tout en facilitant les usages simultanés par plusieurs personnes sans contrainte liée au partage des débits.

Une fois l'habitation ou l'immeuble équipée en fibre optique, chaque habitant, qu'il soit propriétaire ou locataire, pourra contacter l'opérateur de son choix afin d'être informé de la disponibilité de ses offres de service pour y souscrire.

L'opérateur désigné réalisera lui-même le raccordement de votre propriété au réseau existant en procédant à la mise en place d'une prise dite « terminale » à l'intérieur de votre habitation. Le coût de l'installation sera intégré à l'offre d'abonnement.

Pour les locataires, ces travaux ne pourront se faire qu'avec l'accord préalable du propriétaire.

Néanmoins, chaque opérateur devra s'acquitter d'un droit de branchement fixé par la collectivité avant tout raccordement sur le réseau public.

La Régie Gaz et Electricité de Bonneville avec les entreprises Eiffage et Chatel ont réalisé le déploiement sous les voiries de notre commune du réseau fibre optique. Celui-ci vient en complément des structures souterraines existantes (téléphonie classique) sans les modifier. Un « SHINTER », petit bâtiment qui regroupe toutes les connexions a été mis en place à l'extrémité de la Rue Jacques Balmat, en bordure de l'autoroute.

Les travaux de déploiement de la fibre représentent un effort financier important pour notre commune avec un investissement de l'ordre de 300.000 à 400.000 € HT, cela permettra toutefois à chaque habitant de Vougy de disposer du très haut débit dès le mois d'Avril 2017. Un petit guide pratique à l'attention des propriétaires et locataires exposant les conditions d'installation de la fibre optique sera distribué dans chaque foyer au cours du premier trimestre 2017.



Tout au long de l'année scolaire 2015 / 2016, les élèves, petits et grands, ont pu bénéficier d'activités et de sorties qui leur ont permis d'apprendre autrement et de développer leur curiosité...



Au fil des saisons, certains ont découvert la fabrication du jus de pommes au Verger de Sevraz, d'autres le ski de fond à Solaison, la vie en bords d'Arve sur le site des Iles de Vougy, et d'autres enfin se sont initiés à la marche en montagne lors d'une randonnée au lac Bénit...

Cette année encore, la piscine d'Ayze a accueilli nos apprentis nageurs alors que plusieurs classes participaient aux activités USEP autour de jeux d'opposition et d'orientation.

Tous les élèves de l'école ont été sensibilisés à la prévention routière avec Thierry, le policier : exercices d'évacuation du car, permis passager, permis piéton, initiation aux gestes de premiers secours...

Mais la culture n'a pas été en reste !

Des spectacles ont été proposés à l'Agora de Bonneville, à Château Rouge à Annemasse, et même au musée Paysalp à l'occasion de Noël...

De plus, toutes les classes ont traditionnellement participé aux Grandes Lessives d'Octobre et de Mars, au jury des Incorruptibles avec un vote en fin d'année où chaque élève choisit son livre préféré, à la rencontre avec un illustrateur à la bibliothèque municipale.



Un projet artistique très ambitieux a été mené avec Mademoiselle Maurice, spécialiste des origamis. Après une rencontre avec l'artiste et des semaines d'entraînement au pliage, les œuvres des enfants ont été exposées lors d'un vernissage très apprécié de tous en Mai.

Dans le cadre de la liaison avec le collège Camille Claudel de Marignier, les CE2-CM1-CM2 se sont impliqués dans un projet d'arts plastiques et ont pu découvrir leur établissement futur.

Enfin, les CM2 ont clôturé leur cursus élémentaire par une visite très appréciée au musée de la préhistoire de Sciez.



Cette belle année chargée en projets s'est terminée par la traditionnelle fête de l'école qui a été l'occasion pour les enfants de présenter un beau spectacle aux familles et qui s'est poursuivie par des jeux et des animations organisés par les parents d'élèves.

Nous remercions vivement l'ensemble de la Municipalité de VOUGY, Les Amis de l'Ecole, la Bibliothèque municipale et les parents d'élèves pour leur aide précieuse tout au long de l'année.





Mauw Mauw fait découvrir les origamis aux écoliers de Vougy...

L'année dernière, à l'école de Vougy, Mademoiselle Maurice nous a appris à faire des origamis. Le premier jour, nous avons appris à faire des moulins, des roses et des papillons. Pendant quelques semaines, nous avons continué à faire des tas d'origamis pour créer une œuvre collective par classe. Nous avons dû choisir entre plusieurs propositions : une tornade, une vague, un volcan, un arc-en-ciel et le mot « Life ». La classe des CE1/CE2 a choisi d'écrire des propositions sur des papiers pour faire un vote. Les élèves ont élu le mot « Oui ! ».

Le 20 mai 2016, nous avons placé nos origamis pour faire nos œuvres avec Mademoiselle Maurice. Le soir même, nous avons chanté « On écrit sur les murs » et « La croisade des enfants » pour inaugurer l'exposition avec tous les parents réunis. Ces deux journées étaient super !

Les élèves de CM1 - CM2

66

« J'ai bien aimé parce qu'il y avait plein de couleurs. »
« On a fait des moulins. »
« J'ai appris à faire des origamis. »
« Je me suis appliqué. »
« On a réussi à tous faire des origamis. »
« Moi, je me souviens qu'elle avait des lunettes rouges ! »
« Moi, je me rappelle qu'on avait accroché le cœur tout là-bas sous le préau. »
« On a écrit sur les murs de l'école avec les origamis et aussi on a chanté. »

Les élèves de grande section

99



66

« Mademoiselle Maurice nous a montré des photos de ses créations artistiques dans plusieurs villes. C'était magnifique ! »
« On a adoré apprendre à fabriquer des origamis avec Mademoiselle Maurice : elle était gentille : au début, c'était difficile mais au fil du temps nous avons réussi. »
« Nous avons réfléchi ensemble pour créer ! »
« Quand nous avons vu le résultat, on était fiers de nous..... On a eu chaud au cœur ! »

*En cette fin d'année scolaire, les enfants ont remercié de diverses attentions Cathy Domange qui a quitté l'école après de nombreuses années à œuvrer auprès d'eux : l'informatique, la BCD et aussi au périscolaire....
Merci Cathy pour ton sourire et ta bonne humeur !*

Paroles de CE2 - CM1

En octobre 2015, plusieurs classes sont allées au verger de la Sevrax pour fabriquer du jus de pomme. Nous avons cueilli des pommes et des poires. Puis nous avons utilisé le pressoir pour obtenir « La Maude ». C'était vraiment délicieux !

Les élèves de CP/CE1

99

→ L'équipe

Le représentant municipal :

Geneviève Revil

Adjointe à la culture

Bibliothécaire responsable

employée plein-temps : **Jannick Gauthier**

Les bénévoles :

Pierre Dupont

Fabienne Massarotti

Nathalie Pépin

→ L'adresse

96 rue Jules Ferry

Tél : 04 50 34 10 65

Mail : biblioalivreouvert@hotmail.fr

<http://biblioalivreouvert.over-blog.com>

→ Les horaires

Mercredi : 9h30 - 12h00 • 14h00 - 18h00

Vendredi : 13h30 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00

→ Les tarifs

0 à 18 ans et étudiant : **gratuit**

+ de 18 ans : **8 €**

Couple : **12 €**

L'inscription est valable de date à date. Une autorisation parentale doit être remplie pour les mineurs.

→ Les prêts se font pour une durée de 4 semaines :

4 livres, 4 revues

4 bandes dessinées, 1 CD, 1 DVD.

Il est possible de réserver ou de prolonger vos prêts.

→ Votre abonnement vous permet d'avoir accès à l'ordinateur destiné au public. Vous avez accès aux catalogues des Bibliothèques de la Communauté de Commune Faucigny Glières réunissant la Médiathèque de Bonneville, la Bibliothèque de Marignier et celle du CHAL.

Via le site www.mediatheques.ccfg.fr vous pouvez faire des recherches documentaires, réserver des documents et prolonger vos prêts.

A la Bibliothèque on prend l'air, on partage ses passions, on bulle, on réserve des documents, on se pose un peu, on parle, on est curieux, on butine, on voit le monde en grand, on s'amuse, on crée, on emprunte des livres, on tchatte, on s'occupe de soi, on y vient en famille, on se fait conseiller, on bricole, on écoute, on se balade, on plonge dans l'actu, on retrouve ses amis, on rêve, on trouve des réponses, on découvre des nouveautés, on lit des mangas, on fait des rencontres, on se raconte des histoires...

A la Bibliothèque, on ne s'ennuie jamais !



L'accès à la **Bibliothèque municipale de Vougy** est libre et ouvert à tous.

Vous pouvez consulter sur place gratuitement l'intégralité des documents.

Pour pouvoir emprunter ces documents, il est nécessaire de vous inscrire. L'**Espace Adulte** vous offre un choix parmi plus de 3000 documents : romans, romans policiers, documentaires, bandes dessinées, DVD, CD, etc.

La Bibliothèque est abonnée à plusieurs magazines : L'automobile magazine, Ca m'intéresse, GéO, Gourmand, Mon jardin ma maison, Que choisir, Serengo, Système D, Top santé, 30 millions d'amis, etc.

Plus de 3300 livres sont à disposition dans l'**Espace Jeunesse** : albums, premières lectures, contes, romans, romans policiers, romans ados, documentaires, bandes dessinées, mangas, etc. Les enfants peuvent également emprunter des DVD, des CD et des CD-rom.

La Bibliothèque est abonnée aux Belles histoires, Dada, GéO ado, Image Doc, J'aime lire, Science et vie junior, Okapi, Petites mains, Popi, Tralalire.

Des **animations** sont organisées à la Bibliothèque : Histoires contées, Bébés lecteurs, Club de lecture, Prix littéraire Lettres Frontières, Rencontres d'auteurs, Conférences, Expositions, Spectacles, Ateliers créatifs, après-midis Scrabble... Pour en savoir plus, nous vous invitons à contacter la bibliothécaire, Jannick Gauthier.





➔ Temps forts 2016

Samedi 6 février,

La Bibliothèque a organisé une rencontre littéraire autour du livre « La trinité Bantoue » de Max Lobe, faisant partie de la 22^{ème} sélection Lettres Frontière.

Malgré l'absence de l'auteur suisse, empêché par une grève de train, les lecteurs ont débattu entre eux sur ce livre, une auto fiction Helvético-Camerounaise, qui parle de précarité et qui aborde avec subtilité les thèmes de l'immigration, l'intégration, le chômage et l'homosexualité.

Jeudi 10 et vendredi 11 mars

La Bibliothèque a accueilli deux illustrateurs dans le cadre de la 26^{ème} semaine d'éducation contre les discriminations et le racisme et du 12^{ème} Forum du livre organisé en partenariat avec la Bibliothèque de Marignier et la Médiathèque de la CCFG. Les élèves de la grande section de maternelle, de CP et CE1 ont pu découvrir le travail d'Izou, illustratrice de l'album jeunesse « Armande, la vache qui n'aimait pas ses taches ». Les CE1, CE2 et CM1 ont rencontré Fred L., auteur illustrateur de la collection « Les Papareils ».

Mardi 17 et mercredi 18 mai

Tous les élèves de la première année de maternelle au CM2 ont voté à la Bibliothèque pour le 27^{ème} prix des Incorruptibles. L'objectif de ce prix est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes en découvrant des sélections de livres de qualité. Les élèves qui ont lu une des cinq sélections en fonction de leur âge, se sont rendus au bureau de vote installé dans le hall d'exposition de la Bibliothèque, tous munis de leur carte d'électeur des Incorruptibles qui les suit tout au long de leur parcours scolaire.

Vendredi 1^{er} juillet

La Bibliothèque a offert, comme chaque année, un spectacle aux élèves de l'école de Vougy. Pour cette dernière animation avant les grandes vacances d'été, les enfants, les usagers du Jardin d'hiver ainsi que les abonnés de la Bibliothèque ont été transportés par « A mon étoile », spectacle muet, intimiste et poétique de la Toti compagnie. L'artiste a associé mime, acrobatie et jonglage. Avec sa magie imaginative, il a su capté l'attention de son public qui en est ressorti émerveillé.

Mercredi 14 décembre

Une vingtaine d'enfants ont participé à l'atelier créatif de Noël organisé par la Bibliothèque. Initié à l'art de la bibliogamie, déclinaison de l'origami avec de vieux livres à recycler, les enfants, âgés de 6 à 12 ans, ont réalisé de beaux sapins pliés. Ils ont ensuite décoré leur arbre de papier avec paillettes, strass d'or et d'argent, pommes de pins, bougies, étoiles multicolores, etc.

Jeudi 15 décembre

La Bibliothèque a convié Isabelle Sauron à conter des histoires de Noël aux élèves du groupe scolaire. En trois représentations, la conteuse, à la voix imposante et mystérieuse, a raconté des histoires d'hiver, de froid, de neige, de loups, de guirlandes... un beau voyage dans les légendes de Noël.



En mars 2017, le Forum du livre célèbre le centenaire de la première guerre mondiale. La Bibliothèque recevra un conférencier et installera l'exposition prêtée par l'association L'Historial de la Grande Guerre «Père, mère, enfant : la famille dans la Grande Guerre».

- Temps forts 2017**
- Rencontre Lettres Frontière : Vendredi 3 mars à 19h Anne-Claire Decorvet «Un lieu sans raison» Ed. B. Campiche
 - Rencontre d'illustrateurs : Aline Pallaro et Cyrille Meyer
 - Ateliers créatifs : Hiver, printemps, été, automne et Noël
 - Spectacle en juin et décembre



Union Sportive de Vougy



Cette année le Club accueille plus de 120 licenciés, dont une trentaine de dirigeants bénévoles, l'US Vougy se compose de : 2 équipes U7 - 1 équipe U9 - 1 équipe U11 - 2 équipes U13 - 1 équipe séniors - 1 équipe vétérans - 1 équipes U15

Après avoir bénéficié d'une quantité plus importante d'éducateurs, les licenciés pourront profiter d'une meilleure qualité d'encadrement suite aux multiples formations reçues.

Notre équipe de Dirigeants s'est considérablement renforcée, dans le but d'accueillir davantage d'enfants dans les meilleures conditions d'encadrement possibles.

Le 26 novembre 2016, la salle polyvalente des Vernais était comble pour notre traditionnel Loto.

L'ensemble des participants a pu passer une excellente soirée, placée sous le signe de la convivialité.

Nous tenons à cette occasion à remercier sincèrement nos fidèles partenaires qui sont de plus en plus nombreux chaque année à nous faire confiance. Sans eux, nous ne parviendrions pas à organiser une manifestation de cette envergure dans de si bonnes dispositions.

L'année 2016 s'est entamée par la galette des rois du club, à laquelle l'ensemble des membres du club, parents et sponsors étaient conviés. Depuis que nos locaux flamabants neufs sont opérationnels, nous avons pu pour la première fois recevoir tout ce petit monde dans nos installations.

Quelques semaines plus tard, notre concours de Belote vint offrir un peu d'activité dans notre commune en cette période hivernale. Près d'une cinquantaine de doublettes, avec des joueurs de tous niveaux, ont pu participer à notre tournoi. Nous espérons reconduire cette manifestation en 2017 avec encore davantage de participants.

Pendant le froid hivernal, nos U9 ont pu compter sur notre soutien pour réaliser un petit tournoi entre eux au Jorkyb'Hall à Bonneville.

Suite à ce succès, et à la fermeture du Jorkyb'Hall, nous allons essayer de nouer un nouveau partenariat avec la favela qui permettra à nos jeunes de pratiquer le football l'hiver tout en restant au chaud.

Le Lundi de Pâques s'est tenu notre traditionnel « Tournoi des jeunes ». Malgré une météo défavorable, cet événement a été couronné de succès.

Ce tournoi a rassemblé 18 équipes U9, 14 équipes U11 et 9 équipes U13, soit près de 400 enfants accueillis tout au long de cette journée, ainsi que leurs familles.



Créé en 1994, ce tournoi réunit nos clubs voisins les plus fidèles. Depuis quelques années notre volonté est de développer ces tournois, avec toutefois une préoccupation de pouvoir accueillir des équipes plus éloignées afin d'encourager les échanges. Les U11 de Vétraz-Monthoux ont remporté le Challenge de la Municipalité après deux victoires successives, en s'inclinant en finale contre Bonneville. Le Challenge Alain Capri a quant à lui été remporté par les U13 Marnaz.

Enfin, Bonneville a raflé le Challenge Joseph Dancet en catégorie U9.

Bravo à tous ces jeunes !



En amont de notre dernière Assemblée Générale, notre Comité a fait le bilan et définit des priorités pour la saison à venir. La principale décision débattue fût la transformation de notre emploi avenir en contrat d'apprentissage, votée à l'unanimité, et dont nous parlerons plus longuement ci-après.

Nous avons aussi consacré un temps d'échange sur la formation de notre équipe d'éducateurs dans le cadre d'un projet visant l'amélioration de la qualité de nos entraînements et donc la progression de nos jeunes. Un vaste programme de formation est mise en place afin que chaque catégorie bénéficie d'au moins un éducateur formé ou diplômé. Ceci s'inscrit dans une perspective à plus long terme devant conduire à labéliser notre structure par la FFF comme Ecole de football, gage de qualité pour vos enfants. Certains de nos éducateurs ont déjà pu recevoir une formation, tandis que nous avons l'honneur d'accueillir un module de formation pour la catégorie U9 à la fin de l'été.

Lors de l'Assemblée Générale nous avons pu faire un bilan sportif, financier et moral de la saison écoulée. La Fête du stade lançait ensuite la nouvelle saison. C'est une sorte de journée porte ouverte pour que nos membres et de potentiels nouveaux partagent une après-midi autour du football, conclue par un excellent repas.

Après une phase de concertation professionnelle et financière, Estelle Kolinsky a rejoint en septembre 2016 la formation Sports Léman pour 2 ans afin de préparer un BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) sports collectifs.

Le titulaire du BPJEPS ASC exerce le métier d'animateur et d'éducateur des Activités Sports Collectifs au sein de structures associatives et clubs sportifs, dans le milieu scolaire ou encore dans les collectivités territoriales ...

Ses principaux objectifs sous tutorat de notre club seront :

- la participation aux actions de communication de promotion de la structure
- l'accueil des publics,
- la gestion de projets,
- la participation au fonctionnement de la structure,
- la conception et conduite, de manière autonome, de séances, cycles (découverte et initiation) ou projets d'animations sportives en sports collectifs,
- la conception et conduite de séances et cycles dans la mention choisie.

La qualité de notre encadrement, l'implication de nos dirigeants et éducateurs et les enfants grandissants, nous ont permis d'ouvrir une catégorie U15 en ce début de saison 2016-2017.



Monsieur Alain Solliet

Président d'honneur de l'Union Sportive de Vougy



Nous reconduisons annuellement notre adhésion à l'Office de tourisme de Bonneville qui démontre toujours sa force de service pour l'ensemble de nos manifestations.

Pour terminer, l'US Vougy remercie la Municipalité, les Services Techniques, les sponsors, les adhérents, les parents et tous les bénévoles qui contribuent chaque jour à la vie du Club et sans lesquels nous ne pourrions pas organiser nos manifestations.

Nous voilà au terme de notre mandat !!!

Après quatre années au sein de notre comité, nous voilà au terme de notre mandat.

Ces années ont vite passé.

Petit bilan : très positif dans les résultats sportifs des jeunes de notre école de pétanque, où nous recevons, encore cette année et pour la 3^{ème} fois, le LABEL 2 ETOILES décerné par la Fédération Française de Pétanque et de Jeux Provençal ainsi que la Ligue Rhône Alpes, obtenu par la constance des résultats. **Nous sommes 1^{er} du département.**

Beaucoup de nos jeunes ont obtenu un titre au Championnat départemental, Tête à Tête, Doublette et Triplette de cette année. Nous espérons que ces jeunes continueront dans cette progression car ils grandissent, changent de catégorie et cela devient de plus en plus difficile.

Au niveau seniors, les résultats restent faibles mais l'équipe féminine se démarque par ses performances en se retrouvant pour la première fois en division 1 des championnats des clubs concours officiels, 10h00, 12h00, jamais de trêve hivernale !!!

Ce fût, malgré tout, des années difficiles financièrement. Les éléments climatiques de ces dernières années, ne nous ont pas aidés et les manifestations dans la commune n'ont pas toujours été une réussite, nous parlons du challenge Maurice Pourraz (rappel : ouvert aux habitants de la commune) et du concours de belote, c'est bien dommage.

Malgré cela, nous étions une équipe soudée, dynamique et enthousiaste à chaque manifestation où nous avons pris du plaisir à être ensemble.

**Amicale Pétanque
de Vougy**

**Monsieur Michel Poulain
Président de l'Association**

448 rue de la Chapelle

74130 VOUGY

Tél : 04.50.34.69.57

Un grand merci à
tous les membres
et bénévoles
qui nous ont aidé !



• Doublette Benjamin



• Doublette Cadet



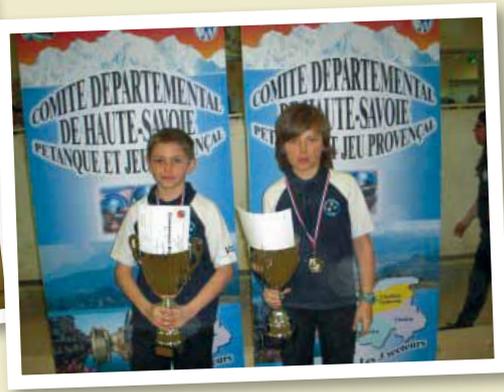
• Doublette Cadet



• Doublette Junior



• Doublette Minime



• Doublette Minime

Amicale pétanque



Une page se tourne, et une autre s'ouvre. Un nouveau comité vient d'être élu pour reprendre le club et l'école de pétanque, une équipe qui amènera du renouveau.

M. Michel POULAIN reprend la Présidence après une réunion exceptionnelle en présence de M. Le Maire Alain SOLLIET, de son adjoint, M. Michel MIEGE Président du Comité Départemental et M. Eric DORIZON prochain Président, afin de trouver une solution pour la pérennité du club, car le bénévolat se perd.

Le président :
Le vice président :
La trésorière :
Le vice trésorier :
La secrétaire :
Le vice secrétaire :
La responsable féminine :
La responsable jeune :

Michel Poulain
Raymond Roblet
Aurélie Poulain
Patrick Valentin
Pascaline Roblet
Rémi Roblet
Jennifer Roberjot
Isabelle Garreau

Calendrier 2017

21 janvier :

Galette des rois, au boulodrome

1^{er} mai :

Concours officiel, au boulodrome

1^{er} juillet :

Challenge Maurice Pourraz, au boulodrome

29 juillet :

Concours ouverts à tous, au boulodrome

21 octobre :

Concours de belote à la salle « les Vernais »

04 novembre :

Assemblée Générale



• Triplette cadet



• Triplette Benjamin



• Tête à tête Benjamin



• Tête à tête Benjamin



• Tête à tête Junior



• Tête à tête Minime

Le ski club de Marnaz-Vougy



Le Ski Club Marnaz-Vougy c'est en priorité la garantie de passer de bons moments de convivialité , de faire partager l'amour du ski aux jeunes et moins jeunes.

C'est aussi dispenser par des moniteurs agréés des cours gratuits aux enfants et aux adultes chaque dimanche à partir de janvier.

Ce sont aussi les sorties de fin de saison jusqu'à mi avril pour goûter la neige de printemps.

Cette année nous avons innové avec un super weekend à La Plagne très apprécié par l'ensemble des participants, ce qui nous encourage à renouveler l'expérience pour la saison à venir.

Nous vous invitons à nous rendre visite sur notre site sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles pour nous contacter.

Pour 2017 les permanences sont déjà ouvertes, chaque vendredi de 18 h 00 à 19 h 30, à la salle du ski club La Pyramide à Marnaz.



La compétition
vous tente
contactez notre club
marnazski@wanadoo.fr
Le ski en famille, avec vos amis
vous tente contactez notre club :
**skiclubmarnazvougy.secretariat.
fr@gmail.com**
Visitez notre site :
<http://www.skiclubmarnaz.fr/>

Ski Club Marnaz/Vougy



Melissa



Coraline



U 10



Guillaume



Audrey



U 10



GS 4



SG 3 et 5

Chasse

Le président Roland GLIÈRE
980, rue de la Chapelle - 74130 Vougy
Tél. : 04 50 34 58 58

ACCA de Vougy : Association Communale de Chasse Agréée



La saison 2016-2017 sera pour les ACCA du département une évolution en réglementation pour la pratique de la chasse afin de favoriser une meilleure cohabitation entre les différents usagers des espaces naturels.

La fédération départementale des chasseurs, Monsieur le Préfet, la direction départementale des territoires et autres acteurs concernés ont renforcé les dispositions règlementaires par une formation obligatoire spécifique sur la sécurité et le partage.

> Trois outils de communication seront mis à la disposition des utilisateurs de la nature pour les informer de l'ouverture de la chasse : panneau permanent pour les jours de chasse, panneau temporaire «chasse en cours» application smartphone « partage et nature» site www.chasseurs74.fr «ensemble pour la nature».

> A savoir : je respecte les sentiers balisés pour le bien-être de la faune sauvage, je porte des vêtements de couleurs vives pour signaler ma présence, je ramasse mes déchets, je tiens compte des panneaux de signalisation de chasse, je m'informe des jours de chasse grâce aux panneaux ou à l'application smartphone. La nature, les bois, les champs sont des espaces où se développe une faune sauvage riche et fragile, la chasse permet de sauvegarder ces milieux tout en gérant et régulant certaines espèces.

La chasse est une pratique nécessaire et veille à s'adapter à son environnement et autres utilisateurs de ces espaces naturels. Ces informations destinées au grand public sont le résultat de nombreuses réunions et concertations avec les représentants de pays cynégétiques et instances départementales pour le bien de tous et intervenir auprès de notre Maire et de nos élus afin de mieux connaître la pratique de la chasse.

Tennis Club



L'histoire du Tennis Club du Faucigny commence en 2010 avec la construction des terrains couverts situé à Bonneville. Ce projet porté par le Tennis de Bonneville et en partie financée par le Tennis de Vougy fut à l'origine des échanges entre les comités des deux clubs.

Chemin faisant, les comités se sont entendus sur des objectifs communs et il est apparu comme une évidence qu'il fallait fusionner les deux clubs pour n'en faire qu'un et ainsi dépasser la barre des 300 adhérents. C'est en juin 2015 que le Tennis Club du Faucigny est créé. Depuis lors le comité réunifié porte les objectifs d'un tennis convivial et encadré. Tout le monde peut évoluer avec son niveau de tennis et notre structure permet d'accompagner tout type de joueur.

Notre école de tennis déjà bien vivante avec plus de 100 jeunes a encore franchie un cap cette année par la création d'une classe «Sport Tennis» au collège Samivel. Notre infrastructure permet maintenant de porter des joueurs pleins d'avenir tennistique, une organisation particulière leur permet de suivre de façon intensive un enseignement adapté à leur niveau pour leur permettre d'atteindre un classement national.

Grâce aux 2 terrains de Vougy nous offrons des possibilités inédites dans la vallée de l'Arve : 2 terres battues, 2 couverts, 4 extérieurs éclairés.

C'est autant de possibilités de pratiquer son sport favori tout au long de l'année.

Dés le retour des beaux jours à Vougy, nos 2 moniteurs diplômés seront à disposition pour l'enseignement de cours allant de l'initiation au perfectionnement.



L'atelier couture «Le fil des jours»

animé par Martine Brisacier et l'association Ternélia «Les Flocons Verts»

Couture, broderie, tricot, crochet, points comptés, patchwork, retouches

Retrouvons-nous à : la Mairie de Vougy le mardi de 13h30 à 16h00

Martine :

04 50 34 81 73

06 10 86 04 46

martine.brisacier@orange.fr

Nous contacter par mail : tc.faucigny@orange.fr site web : <http://www.club.fft.fr/tc.bonneville>



Au 1^{er} Janvier 2014, la caserne du centre de première intervention de Vougy fermait ses portes, faute d'effectif suffisant.

Depuis cette date, le schéma départemental des secours en Haute-Savoie a désigné le centre de secours de Marnaz-Scionzier pour effectuer les interventions sur la partie Est de la commune (c'est-à-dire de la limite de la commune de Marnaz à la mairie de Vougy), les interventions se situant de la mairie de Vougy à la limite avec Bonneville (partie Ouest) sont prises en charge par le centre de secours de Bonneville (centre de secours Alain Capri).

La nostalgie du passé a fait se rassembler au sein d'une association appelée « La Delahaye » (marque de l'ancienne grande échelle de Bonneville) tous les sapeurs-pompiers retraités le désirant, des casernes de Bonneville, Petit-Bornand et Vougy. Tous ces anciens se réunissent plusieurs fois par an dans une ambiance de franche camaraderie.

Depuis la fermeture du centre de première intervention de Vougy, ce sont les sapeurs-pompiers de Bonneville qui présentent à la population leurs vœux et le calendrier. Merci de l'accueil chaleureux que vous leur témoignez.

Tous ces changements n'ont pas modifié les numéros d'appel d'urgence qui restent :

18 / 112
POMPIERS

04 72 11 69 11
CENTRE
ANTI POISON DE LYON

15
SAMU

17
GENDARMERIE

Photo prise par Yves Massarotti, absent sur la photo.





est l'association qui participe activement au financement de différentes activités proposées par les enseignants (ski de fond, sorties pédagogiques, classes vertes, spectacles...).

Depuis l'assemblée générale de Juin, un nouveau bureau est présent aux côtés de l'équipe pédagogique et des enfants :

Elodie Hespelle Présidente
Delfine Gerie Vice-Présidente

Gaëlle Vast Trésorière
Christine Thibault Vice-Trésorière

Ingrid Broisat Secrétaire
Jean-philippe Vast Vice-Secrétaire

Gwénaelle Munoz
Commissaire aux comptes



Afin de permettre un plus grand nombre de projets, nous comptons sur la collaboration active des parents et des habitants de notre commune !

Nous sommes ouverts à vos bonnes idées, vos remarques afin de faire évoluer l'association et réussir à réaliser tous les souhaits des enseignants !

Au programme des festivités de cette année :

- * **Galette des Rois en Janvier**
- * **Soirée dansante en Février**
- * **Carnaval et boum des enfants le 12 Mars**
- * **Tombola de Pâques en Avril**
- * **Chasse aux œufs en Avril * Loto des enfants le 13 Mai**
- * **Loto en Octobre**

et d'autres manifestations tout au long de l'année (ventes de gâteaux, ventes de pizza, ventes de fleurs...).

**Pour plus d'informations,
contactez-nous
à l'adresse mail suivante :**
lesamisdelecolevougy@gmail.com
et surtout,
**suivez toute notre actualité
sur la page Facebook :**
les amis de l'école de vougy.

*N'hésitez pas à rejoindre
une équipe dynamique
et enthousiaste pour la joie
des enfants de l'école
de Vougy.*



U.D.C - A.F.N. et autres conflits Section Marnaz - Vougy



Mercredi 8 juin 2016

Le mercredi 8 juin, l'union des Combattants AFN Marnaz-Vougy a effectué sa sortie annuelle en Maurienne.

De Marnaz nous avons rejoint St Michel de Maurienne pour visiter l'Espace Alu. Cette vallée a vu naître au 19^{ème} siècle l'industrialisation de l'aluminium qui a compté jusqu'à six usines.

Ensuite direction Aussois au fort Marie-Christine où un repas savoyard nous a été servi.

L'après midi nous avons découvert le Musée Opinel installé dans l'ancienne forge de Joseph Opinel. De 1890 à nos jours le célèbre couteau savoyard a acquis ses lettres de noblesse.

Retour à Marnaz à 20 heures après avoir passé une belle journée dans ces montagnes.

M. Alain Solliet, Maire, accompagné de Mesdames Muriel Avogadro, Geneviève Revil ainsi que Christian Sarreboubée adjoints et de Mesdames Nathalie Pépin et Elisabeth Ducroux conseillères municipales ont accueilli les 14 lauréats pour une sympathique remise des prix.

Un jury composé de conseillers municipaux et d'amateurs du fleurissement a eu la tâche ardue d'établir un classement des balcons, façades et jardins visibles de la rue.

Dans son discours, le maire a tenu à remercier l'ensemble des participants qui en fleurissant les abords de leurs demeures contribuent de belle manière à l'embellissement du village. Cet effort est aussi indispensable que complémentaire à l'effort entrepris toute l'année par la municipalité pour maintenir un fleurissement communal haut en couleur et riche en diversité. A ce titre il convient de saluer et de féliciter les agents techniques qui ne cessent de porter une attention toute particulière aux parterres, vasques et autres ornements floraux qui font la beauté du village en toutes saisons.



Après les félicitations tous les participants ont reçu un bouquet de fleurs ainsi qu'un bon d'achat en jardinerie et un vin d'honneur clôtura la cérémonie.

Remise des prix
des

14

Lauréats



Le repas de l'amitié



Le traditionnel repas de l'amitié est toujours un moment d'échanges et de rencontre très attendu qui permet de réunir des hommes et des femmes de tous âges autour d'un succulent repas préparé cette année par le restaurant « Le Capucin Gourmand ». Le magicien illusionniste Chris TORRENTE qui a longtemps fréquenté les scènes parisiennes a su avec beaucoup d'humour captiver la salle avec ses tours de magie dignes des meilleurs prestidigitateurs. L'animation musicale confiée à l'orchestre « Eric and Co » ponctuée au son de l'accordéon cette journée placée sous le signe de la convivialité.

Dimanche
20 novembre



Mariages 2016

♥ Anne WEITTEN & Christian MAYOLI
Le 7 juillet 2016



♥ H el ene DA CRUZ LOPES & Manuel BOSSU
Le 30 avril 2016



♥ Isabelle LAURENSEN & Juan Carlos AMOR
Le 28 mai 2016



♥ Magali AVOGADRO & Cyril GARNIER
Le 16 juillet 2016



♥ Fanny DECATOIRE & Alexandre MONIER
Le 2 juin 2016

Naissances 2016



Jean SIMONIN • 16/01/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Paula BOTTE • 23/01/2016 • SALLANCHES
 Lily ROSSI • 02/03/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Ramatoulaye BATHILY • 26/07/2016 • CHAMBÉRY
 Muhammad BATHILY • 26/07/2016 • CHAMBÉRY
 Nohlän LAMACHE • 27/07/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Rayen YOUNSSI • 31/07/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Côme GLIERE • 02/08/2016 • SALLANCHES
 Eva CATALON • 16/08/2016 • CONTAMINE SUR ARVE

Capucine DE GOUVEIA • 19/08/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Victor BELLIER • 01/09/2016 • ANNEMASSE
 Charlise JEROME • 01/09/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Pierre EMMANUELLI • 17/09/2016 • SALLANCHES
 Trevor LAMACHE • 10/11/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Ambre MARTIN • 03/12/2016 • SALLANCHES
 Lola DOLEAN • 07/12/2016 • ANNEMASSE
 Tiago MORRI • 29/12/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Isac BRIKI • 29/12/2016 • SALLANCHES



Eva CATALON



Jean SIMONIN

Lily ROSSI



Paula BOTTE



Charlise JEROME



Pierre EMMANUELLI



Côme GLIERE



Tiago MORRI



Ambre MARTIN

Décès 2016

Ilyas GEYIK • 08/01/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Paul PICCOT • 25/05/2016 • REIGNIER
 Joseph ZITTE • 19/06/2016 • VOUGY

Francisque MEDECIN • 22/06/2016 • LA TRONCHE
 Jean VIGNOLET • 16/08/2016 • CONTAMINE SUR ARVE
 Orazio CAPRI • 10/09/2016 • REIGNIER
 Paul GLIERE • 12/12/2016 • CONTAMINE SUR ARVE



Tango Argentin festif à la Tangueria • Novembre 2016

Si les airs de tango peuvent être empreints de tristesse et de mélancolie, les mardis à la Tangueria sont à la fois studieux et festifs.

À Vougy, l'association Tango-Velours, qui a pour objectif la promotion du Tango argentin sur le territoire de la Haute-Savoie, propose, le vendredi, des ateliers de plusieurs niveaux animés par des bénévoles passionnés, et une fois par mois des cours avec des Maestros.

Le mardi, chaque adhérent peut venir s'entraîner librement. Ces soirées sont régulièrement l'occasion de célébrer un anniversaire. Au mois d'octobre de cette année, c'est la centième pratica du mardi que nous avons fêté ! Auberge espagnole, bulles dans les flûtes et cerise sur le gâteau...

le guitariste et l'accordéoniste du groupe « Les copains d'abord » sont venus pimenter cette soirée pleine de gaieté. Avec l'humour du « tango corse », la chaleur des musiciens et l'enthousiasme des danseurs, l'automne qui commençait à pointer le bout de son brouillard n'avait pas sa place.

Bien que la majorité des habitués de la Tangueria ne soit plus scolarisée, les portes de cette salle agréable restent fermées pendant les vacances de la Toussaint. Cette année pourtant, une dizaine de tangueros et tangueras débutants ont pu participer les 31 octobre, 1^{er}, 2 et 3 novembre à un stage intensif d'initiation dirigé par les deux fondateurs de l'association. Certains, « contaminés » par le virus de cette danse d'origine sud-américaine, sont venus en renfort.

Vous avez dit virus ? Serait-ce contagieux ? Sans aucun doute car le Tango dit argentin est international et moderne. Et comme pour la « maladie d'amour », le plus douloureux c'est quand on en guérit !



Danças de Portugal

Une association de danse folklorique portugaise a vu le jour à Vougy

«Danças de Portugal» est un groupe dynamique de danses portugaises dont le but est de promouvoir les danses et les traditions portugaises.

À l'initiative des trois personnes, Ribeiro Reis Miguel, Pinto Pedro et Alves Claudio, le groupe a été formé à l'automne 2015 et compte aujourd'hui une cinquantaine de membres. Il se compose de musiciens, de chanteurs et de danseurs.

Afin de diffuser bonne humeur et traditions portugaises, des représentations sont effectuées dans différentes manifestations publiques ou privées. Des soirées avec repas typiques sont également organisées à Vougy durant l'année.

Quelques dates à retenir :

10 juin 2017 : Tournoi de foot avec vente de spécialités portugaises à emporter

16 septembre 2017 : Festival de danses folkloriques portugaises avec plusieurs groupes de danses invités

N'hésitez pas à les contacter pour toutes manifestations souhaitées !

dancasdeportugalmarignier@hotmail.com

NOUVEAU
à Vougy



Calendrier des manifestations en 2017 • Vougy



Janvier 5 janvier 14 janvier 21 janvier 28 janvier	COMMUNE US VOUGY AMICALE PÉTANQUE US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais Stade Boulodrome Salle Polyvalente les Vernais	VŒUX DU MAIRE GALETTE DES ROIS GALETTE DES ROIS CONCOURS DE BELOTE
Février 10 février 11 février	COMITÉ DES FÊTES LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS DE BELOTE SOIRÉE DANSANTE
Mars 4 mars 12 mars 18 mars 26 mars	DANÇAS DE PORTUGAL LES AMIS DE L'ÉCOLE COMITÉ DES FÊTES IL GI DOJANG	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	SOIRÉE DANSANTE CARNAVAL SOIRÉE DANSANTE STAGE TECHNIQUE
Avril 7 avril 15 avril 14 au 17 avril	COMITÉ DES FÊTES LES AMIS DE L'ÉCOLE US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais À déterminer Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS DE BELOTE CHASSE AUX ŒUFS TOURNOI JEUNES
Mai 1 ^{er} mai 6 mai 13 mai	AMICALE PÉTANQUE COMITÉ DES FÊTES LES AMIS DE L'ÉCOLE	Boulodrome Parking mairie Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS OFFICIEL MARCHÉ AUX FLEURS LOTO (pour enfants)
Juin 4 juin 10 juin 24 juin 24 juin 24 juin 24 juin	DANÇAS DE PORTUGAL DANÇAS DE PORTUGAL COMITÉ DES FÊTES LES AMIS DE L'ÉCOLE AMICALE SAPEURS POMPIERS US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais À déterminer Ecole Lac autoroute Stade	SOIRÉE PAËLLA SOIRÉE DANSANTE FÊTE DE LA MUSIQUE FÊTE DE FIN D'ANNÉE FÊTE DE L'AMICALE CHALLENGE DU SOUVENIR
Juillet 1 ^{er} juillet 6 juillet 7 juillet 7 juillet 29 juillet	AMICALE PÉTANQUE ANCIENS AFN COMITÉ DES FÊTES IL GI DOJANG AMICALE PÉTANQUE	Boulodrome Lac autoroute À déterminer Salle Polyvalente les Vernais Boulodrome	CHALLENGE MAURICE POURRAZ JOURNÉE DÉTENTE CINÉMA PLEIN AIR REPAS FIN DE SAISON CONCOURS OUVERT À TOUS
Septembre 2-3 septembre 9 septembre 16 septembre 16 septembre	US VOUGY IL GI DOJANG COMITÉ DES FÊTES DANÇAS DE PORTUGAL	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Annexe mairie Salle Polyvalente les Vernais	VOGUE PORTES OUVERTES FORUM ASSOCIATIONS FESTIVAL FOLKORE
Octobre 7 octobre 21 octobre 28 octobre	LES AMIS DE L'ÉCOLE AMICALE PÉTANQUE COMITÉ DES FÊTES	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	LOTO CONCOURS DE BELOTE HALLOWEEN
Novembre 11 novembre 25 novembre 26 novembre	DANÇAS DE PORTUGAL US VOUGY COMITÉ DES FÊTES	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais A déterminer	SOIRÉE DANSANTE LOTO MARCHÉ DE NOËL
Décembre 1-2 décembre 10 décembre	COMITÉ DES FÊTES COMITÉ DES FÊTES	A déterminer Salle Polyvalente les Vernais	TÉLÉTHON NOËL COMMUNAL

Ecole de Vougy 1966

Institutrice Madame Andrée POINT

1 > Inconnue
2 > Jean-François Capri
3 > Georgette Cassaz
4 > Martine Follieux

5 > Jocelyne Hudry
6 > Nicole Caux
7 > Inconnue
8 > Christine Cornuault

9 > Jean-Paul Perillat
10 > Laurette Maniglier
11 > Gérald Glière
12 > Dominique Capri

13 > Jean-Michel Collet
14 > Philippe Gaiddon
15 > Myriam Gaiddon
16 > Annie Périllat



Mairie de Vougy • 1 route de Genève • 74130 Vougy
Tél : 04 50 34 59 56 • Fax : 04 50 34 50 58
e.mail : accueil@mairie-vougy.fr - Internet : www.mairie-vougy.fr